

**L'Etat rouvre le dossier des constructions inachevées**

# Ce que risquent les propriétaires



Lire en page 03

P07

**ORAN**

Le FLN veut se renforcer par les jeunes  
**Des cartes de militant à des personnes âgées**

Education

**Remplacement de 300 enseignants contractuels  
n'ayant pas rejoint leurs postes**

Trafic de drogues dures

**0,5 kg de cocaïne saisi et un réseau criminel démantelé**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr



Election des professeurs de droit constitutionnel membres de la Cour constitutionnelle

## Belhadj reçoit le procès-verbal de proclamation des résultats finaux

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu, mercredi, le président de la Commission électorale nationale au niveau de la Conférence nationale des universités, qui lui a remis le procès-verbal (PV) de proclamation des résultats finaux de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, a indiqué un communiqué de cette institution. "Le président de la Cour constitutionnelle,

M. Omar Belhadj, a reçu, mercredi matin, le président de la Commission électorale nationale au niveau de la Conférence nationale des universités, accompagné des membres de la commission, qui lui a remis le procès-verbal de proclamation des résultats finaux de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, au titre du renouvellement partiel du 7 décembre 2024", lit-on dans le communiqué.

Organisation des femmes arabes

## Le Conseil de la nation prend part au Caire à une conférence



Le Conseil de la nation a participé, jeudi au Caire, à une conférence, organisée par l'Organisation des femmes arabes (AWO), lors de laquelle il a été procédé à la présentation d'un livre intitulé "Les femmes quand elles parlent de politique", a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. "Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, la sénatrice, membre de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, Mme Nouara Saadia Djaafar, a pris part au Caire, à une conférence organisée par l'Organisation des femmes arabes (AWO) pour présenter et débattre autour du livre qu'elle a publié sous le titre "Les femmes quand elles parlent de politique", a précisé la même source. Le livre est "le premier tome d'un projet de recherche visant à documenter les expériences

politiques des femmes arabes dans les postes de responsabilité et de prise de décision, à en faire une source d'inspiration et à contribuer à la sensibilisation sur la place et les capacités des femmes dans le monde arabe. L'ouvrage recueille les biographies de femmes arabes contemporaines excellent avec brio dans le domaine politique, après avoir surmonté les différents défis rencontrés sur leurs parcours", selon la même source. "L'Algérie a été citée dans ce livre à travers la biographie de Mme Nouara Saadia Djaafar, membre du Conseil de la nation, et de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, en tant que personnalité politique algérienne ayant occupé des postes de responsabilité, avec une expérience politique, médiatique, partisane et parlementaire digne d'être saluée", conclut le communiqué.

Association méditerranéenne des régulateurs de l'énergie

## L'Autorité de régulation des hydrocarbures élue vice-présidente

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), a été élue vice-présidente de l'Association des régulateurs d'énergie méditerranéens (MEDREG), permettant à l'Algérie de renforcer son "rôle stratégique" dans le domaine de la régulation énergé-

que, a indiqué jeudi l'autorité dans un communiqué. Cette élection s'est déroulée lors de la 38ème Assemblée générale de la MEDREG, tenue à Bruxelles le 4 décembre en cours, en présence du président de l'ARH, Rachid Nadil, des représentants des ré-

En qualité d'envoyé spécial du président de la République  
**Attaf en Ouganda pour une visite officielle**



En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, jeudi soir, à Kampala (République d'Ouganda) pour une visite officielle, a rapporté un communiqué du ministère. Cette visite "s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à promouvoir les relations bilatérales privilégiées et à ren-

forcer les traditions de concertation de haut niveau entre les deux pays frères", précise le communiqué. "Le ministre d'Etat sera reçu à Kampala par le président de la République d'Ouganda, M. Yoweri Museveni, à qui il remettra une lettre de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune", ajoute la même source. M. Attaf aura également une séance de travail avec son homologue ougandais, M. Haji Abubaker Jeje Odongo, selon le communiqué.

Viandes rouges

## Installation de la Commission nationale pour le renforcement de la production

La Commission nationale pour le renforcement de la production nationale de viandes rouges a été installée jeudi à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. L'installation de la commission a été présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au développement de la filière des viandes rouges et à la stabilisation du marché du bétail, précise la même source. Cette Commission sera chargée d'examiner les propositions visant à développer le cheptel national ovin et bovin, ainsi que les mesures devant être mises en place pour protéger cette richesse, en

vue d'augmenter la production et de réduire l'importation de viandes rouges. Les membres de la commission s'attèleront pendant deux semaines à l'élaboration d'une feuille de route pratique, note le communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), du président de la Fédération nationale des éleveurs, des directeurs du Centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG), de l'Institut national de la médecine vétérinaire (INMV), du groupe Agro-logistique (AGRO-LOG), de l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), ainsi que de cadres des secteurs concernés.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

L'Etat rouvre le dossier des constructions inachevées

## Ce que risquent les propriétaires

Par B.Habib

Une anarchie ambiante et caricaturale de l'état d'esprit, de laxisme et de complicité semble, en effet, régner dans les quartiers des grandes villes algériennes. Le gouvernement décide de remettre le dossier sur la table. Il se prépare d'ores et déjà à intervenir pour redresser la barre, eu égard à la situation désolante qui prévaut en matière de respect des règles de l'urbanisme et de protection de l'environnement. Le paysage urbanistique n'est en effet plus le même depuis de longues années. Malgré les extensions de tissus urbains et la naissance de nouveaux pôles d'habitat, avec leur lot de démographie sans cesse en croissance, nos villes enregistrent malgré tout une certaine «déconfiguration» de l'espace et de l'aspect architecturaux ternis par ces images de constructions inachevées ou en briques à longueur d'année et où les propriétaires s'amuse à tas de modifications interminables de leurs demeures et maisons, sans se soucier, outre mesure, de démarches réglementaires à suivre, ni d'ailleurs aux règles sur la conformité des constructions inachevées comme le prévoit la loi 08-15. Constructions inachevées, bâtisses non conformes et façades en briques hideuses, murs et toits lézardés, un véritable «chaos» urbanistique semble pulluler ainsi le paysage de la plupart des grandes villes algériennes.

Ce spectacle, plus on le perçoit en profondeur des quartiers, devient alors flagrant et choquant à la fois, ce qui traduit un certain sentiment d'abandon et de démission chez les propriétaires concernés, sans parler du silence coupable des comités de quartier s'il en existe. Les dispositions de la loi 08-15 apportent une réponse claire et précise pour régulariser ces types de constructions inachevées mais rares sont les propriétaires qui en ont fait leur référence afin que leurs habitations se mettent en conformité aux normes requises. En plus, des normes de construction non respectées, les constructions en question n'apportent pas avec précision une certaine affinité avec l'environnement ni au cachet de la ville ou du quartier selon qu'il soit historique ou classé, encore moins les standards de sécurité nécessaires qui sont bafoués par les constructeurs. Les autorités ont accordé plusieurs délais de grâce aux propriétaires pour qu'ils terminent la construction de leurs biens et/ou qu'ils se mettent en conformité avec les normes administratives. Toutefois, en dépit de ces prolongations, beaucoup de ces constructions sont restées inachevées. En réaction à cette situation, le gouvernement prévoit de mettre les bouchées doubles avec une stratégie de contrôle qui permettra de restaurer de l'ordre dans la construction urbaine et garantir la conformité des projets aux standards. Une feuille de route clai-

re est déjà mise en place, avec des mesures strictes. En effet, les propriétaires des constructions non conformes seront dans l'obligation de mettre leurs constructions en conformité dans un délai imparti. Or, ils risquent de faire face à des sanctions administratives sévères. Il convient également de souligner que les constructions inachevées, avec leur allure souvent industrielle, dénaturent le patrimoine architectural du pays. Altérant ainsi l'identité visuelle et l'esthétique de nombreuses villes. De plus, bien que des budgets aient été alloués pour la création d'espaces verts dans les quartiers, la maximisation de l'espace persiste. Ainsi, les endroits dédiés à la verdure sont sacrifiés au profit de nouvelles bâtisses en béton. Par ailleurs, cet acte a servi de terreau pour l'économie informelle qui ne cesse de gagner du terrain en Algérie. De nombreux rez-de-chaussée de bâtiments sont transformés en commerces informels. À cet effet, la stratégie de contrôle, prévue par le gouvernement, permettra de mettre un terme à cette dérive ainsi que de lutter contre l'expansion des commerces illégaux qui prolifèrent souvent dans les constructions inachevées et non conformes. En somme, cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de régulation et de modernisation. Les autorités visent à restaurer l'ordre et la sécurité dans les espaces urbains. Tout en assurant une économie conforme aux règles en vigueur.

Restauration scolaire

## 60 milliards de DA alloués en 2024

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a indiqué, jeudi à Alger, que 60 milliards de DA avaient été alloués à la restauration scolaire en 2024, faisant état de l'ouverture de 99% des cantines scolaires au niveau national au début de l'année scolaire en cours. En réponse à une question orale lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Merad a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une attention particulière à la restauration scolaire", précisant, à cet égard, que "le budget alloué par l'Etat à la restauration scolaire au titre de l'exercice 2024 est estimé à 60 milliards de DA". Au début de l'année scolaire 2024-2025, "des instructions ont été données aux walis pour l'ouverture de toutes les cantines scolaires et la fourniture de repas chauds aux élèves", a-t-il dit, soulignant que grâce à ces instructions "99% des cantines scolaires au niveau national ont été ouvertes", lesquelles comptent "42.842 employés et agents contractuels".

Répondant à une autre question concernant les véhicules "faisant l'objet d'une opposition", le ministre a souligné que "l'immatriculation des véhicules, qui est régie par des textes législatifs et réglementaires, représente la dernière étape du processus administratif permettant d'iden-

tifier les véhicules avant leur mise en circulation". "L'immatriculation passe par la vérification du dossier déposé par le propriétaire du véhicule et, par conséquent, toute falsification des documents constitutifs du dossier entraîne des mesures comme la saisie et la confiscation du véhicule et expose l'auteur de l'infraction à des sanctions, ce qui relève de la compétence de plusieurs secteurs, notamment la Justice, les Douanes, les Mines et les services de sûreté", a expliqué M. Merad. En appui aux efforts de lutte contre la falsification des documents, le ministère de l'Intérieur a pris des mesures, notamment à travers "le renforcement de la sécurité routière et l'introduction et la généralisation des nouvelles technologies dans l'élaboration et l'émission des dossiers et des documents sécurisés", a fait savoir le ministre. Et d'ajouter que le secteur s'employait également à "mettre en application des systèmes d'information permettant de localiser les véhicules et de suivre leur circulation ainsi que les transactions y afférentes". Quant aux mesures qui seront prises pour rendre justice aux propriétaires de véhicules saisis, il a précisé que "l'administration n'est pas habilitée à trancher des affaires faisant l'objet d'enquête ou soumises à la justice". Cependant, "si l'acheteur s'avère de bonne foi, l'officier de Police judiciaire propose au parquet de remettre le véhicule au détenteur en le désignant

comme gardien judiciaire jusqu'à ce que l'affaire soit tranchée définitivement, à condition que les spécifications techniques du véhicule ne soient pas falsifiées", a-t-il ajouté. A une question sur l'investissement dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le ministre a affirmé que "le soutien à l'investissement productif est l'un des piliers de la réforme économique adoptée par le président de la République depuis son accession à la magistrature suprême du pays" pour "s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et diversifier l'économie".

Réunion du Gouvernement

## Assurances, urbanisme

### et distribution des produits pétroliers au menu

Le Gouvernement a étudié mercredi, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, plusieurs textes et communications portant sur le secteur des assurances, le contrôle de l'urbanisme, l'amélioration des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que la distribution des produits pétroliers, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 11 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi relative aux assurances, à la lumière des directives données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, relatives au renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence, afin de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le contrôle de l'urbanisme et la problématique des constructions inachevées, qui a permis d'aborder plusieurs axes stratégiques, visant à renforcer la conformité des projets et d'assurer un développement harmonieux des espaces urbains, offrant ainsi un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, tout en préservant l'identité architecturale nationale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## La spéculation, le grand mal de l'économie

«Les économistes sont présentement au volant de notre société, alors qu'ils devraient être sur la banquette arrière.»

De John Maynard Keynes

La spéculation! Ce mot «grand-petit», qui revient sur nos langues à chaque fois qu'un problème ayant trait à l'économie et au commerce est soulevé. La spéculation correspond au côté obscur de la terre quand elle n'est pas exposée au grand jour du soleil. En Algérie, un spéculateur est un commerçant, un investisseur, voire un agent économique dont l'activité échappe au contrôle des agents de l'Etat. Donc, il travaille comme il veut, où il veut et quand il veut! Généralement, il n'est que peu ou pas du tout inquiété par les services de supervision de l'Etat. En parlant de spéculation, c'est l'image véhiculée qui nous revient à l'esprit d'un gros baron traitant des milliards. C'est ça en vérité! Mais non, ce n'est pas tout. L'épicier du coin travaillant sans papier est un spéculateur, le transporteur clandestin qui fait déplacer les gens sans autorisation, sans assurance, est un spéculateur également et j'en passe! Les effets négatifs de ces derniers sont effectifs. Seulement, ces effets sont limités dans le temps et l'espace... Ils ne représentent rien devant les massacres commis par un baron cupide, sans foi ni loi, capable de créer une crise, fomenter une pénurie et faire flamber les prix. Le danger est plus grave notamment quand il y aurait une «Cosa Nostra», rassemblant, dans un seul repaire, un groupe ou un réseau de malfaiteurs de ce genre. Généralement, ce genre d'association de malfaiteurs n'est pas visible au commun des mortels puisque ces gens se donnent l'impression d'être des agents économiques, travaillant dans la lumière du grand jour, au service du bien-être de la République et de ses citoyens. Le grand hic, dans cette histoire, ce n'est le fait qu'ils soient si puissants, cela est un fait accompli, mais le fait que l'Etat se donne l'impression d'être un minus devant eux. Tout le monde aurait suivi sur les chaînes TV nationales, la façon défiante dont le ministre du Commerce en personne, en compagnie du DG des Douanes algériennes qui étaient sur place au moment de la saisie de 23.000 tonnes de café, destinées à la spéculation. Laissons un haut responsable de commenter ce coup de filet: «Le refus de procéder aux déclarations douanières requises pour faire sortir leurs marchandises des ports prouve que les opérateurs impliqués avaient délibérément l'intention de créer la pénurie sur le marché».

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Sonatrach  
se met au Vert!**

Un protocole d'accord a été signé entre Sonatrach et la Direction générale des forêts pour un projet de reboisement de 10 ans. Ce projet prévoit la plantation de 423 millions de plants sur 520.000 hectares à travers l'Algérie. L'objectif est de créer des puits de carbone naturel certifié, contribuant à compenser les émissions de gaz à effet de serre et à générer des crédits carbone. Un coût total de 150 milliards de DA est estimé pour ce projet qui inclut une phase pilote de deux ans pour maîtriser les mécanismes de certification et de gestion des crédits carbone. Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a déclaré que le projet permettra de réduire l'empreinte carbone du groupe et de valoriser ses produits sur les marchés internationaux. Hachichi a précisé à l'APS: «Ce projet permettra à Sonatrach de générer des crédits carbone, ce qui nous aidera à prouver que le produit algérien a une empreinte carbone très faible et qu'il aura une plus grande valeur sur le marché international». Le projet constitue également une «étape majeure reflétant l'engagement ferme de Sonatrach en faveur de l'environnement et du développement durable» et traduit la prise de conscience qu'il «est urgent d'agir concrètement pour le climat», a déclaré Hachichi. Le PDG de Sonatrach a souligné que le projet de reboisement de 423 millions de plants s'inscrit dans les efforts internationaux pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Le groupe prévoit de réduire le torchage de gaz et les émissions de méthane à un niveau proche de zéro d'ici 2030, tout en respectant les normes internationales en matière de transparence, responsabilité, et pratiques durables. Signé lors de la Journée internationale de la montagne, le protocole d'accord entre Sonatrach et la DGF définit les mécanismes de mise en œuvre de ce projet, destiné à créer des puits de carbone certifiés. Le projet sera exécuté par l'Entreprise AAA du groupe Sonatrach, en veillant à concilier exploitation responsable des ressources et protection de l'environnement. Le projet de reboisement, qualifié de structurant et multidimensionnel, allie objectifs environnementaux et socioéconomiques. Il vise notamment à soutenir 10.000 agriculteurs, à créer 24.500 emplois annuels et à renforcer la biodiversité par la diversification des espèces végétales. L'Inspectrice générale à la Direction générale des forêts, Rahmani, a salué l'engagement de Sonatrach à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en rappelant l'impact des changements climatiques sur les zones montagneuses, essentielles à 19% des récoltes agricoles nationales. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, a qualifié ce projet de pas majeur vers le respect des engagements climatiques de l'Algérie et un renforcement du barrage vert, en misant sur des espèces résistantes à la désertification et économiquement viables.

## Lutte contre la spéculation

**Saisie de 23.000 t de café importé au niveau des ports**

Plus de 23.000 tonnes de café importé, qui étaient stockées au niveau de plusieurs ports pour créer la pénurie sur le marché national, ont été saisies mercredi, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Le ministère a indiqué que 66 importateurs étaient impliqués dans le stockage de café aux fins de spéculation, précisant que les quantités saisies étaient disposées dans 1.200 conteneurs. Dans ce cadre, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, accompagné du Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, a supervisé la saisie de 6.000 tonnes de café au Port d'Alger. Dans des déclarations à la Télévision publique, M. Zitouni a affirmé que cette opération "qualitative" avait permis de déjouer le complot de réseaux criminels s'adonnant à la spéculation pour frapper l'économie nationale. "L'Etat a accordé toutes les autorisations pour l'importation de café en quantités suffisantes au profit des consommateurs et en temps voulu, mais ces importateurs ont stocké les quantités importées au niveau des ports, ce qui a effectivement entraîné des perturbations dans plusieurs marchés", a expliqué le ministre. De son côté, le Général-major Bakhouch a estimé que le refus de procéder aux déclarations douanières requises pour faire sortir leurs marchandises des ports prouve que les opérateurs impliqués avaient délibérément l'intention de créer la pénurie sur le marché. Rien ne justifie que cette marchandise importée en septembre n'ait pas été dédouanée à ce jour, sachant que les formalités ont été simplifiées au maximum, a-t-il affirmé.

## Poste et Télécommunications

**Installation de 600 DAB à partir de janvier 2025**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, jeudi à Alger, l'installation de 600 distributeurs automatiques de billets (DAB), à l'échelle nationale à partir de janvier 2025. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que "le réseau postal, y compris les structures fixes et mobiles, sera élargi notamment dans les régions isolées, à travers l'installation, dès janvier 2025, de 600 DAB", ajoutant que "cette opération s'étalera sur trois mois afin de répondre aux besoins des citoyens et de moderniser les distributeurs sujets aux pannes". Dans ce cadre, le mi-

nistre a indiqué "qu'il sera procédé à la mise en service de plus de 60 bureaux de poste mobiles disponibles, au niveau desquels seront installés de nouveaux distributeurs automatiques". Concernant la couverture de téléphonie mobile, M. Zerrouki a précisé que les trois opérateurs mobiles (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) s'attendent à mettre en place des plans pour "répondre aux exigences minimales d'une bonne couverture dans les régions où le nombre d'habitants s'élève à 2000, conformément à un calendrier précis". A ce propos, il a souligné que les trois opérateurs comptent "élargir le réseau et améliorer sa qualité" sur l'ensemble du territoire national, à travers des inves-

tissements ayant permis l'élargissement des stations de base et le déploiement de la 4G dont la couverture touche désormais 85% de la population". Par ailleurs, le nombre des abonnés à la téléphonie mobile au niveau national "s'élève à plus de 49 millions selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE)", a fait savoir le ministre. Il a affirmé également que son département ministériel continue d'accompagner les opérateurs de téléphonie mobile "pour améliorer la couverture en internet et en téléphonie mobile, notamment par la mise à disposition de bandes de fréquences supplémentaires".

## Pour faciliter davantage les procédures aux citoyens

**Vers la création d'un guichet unique au niveau des Conservations foncières**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a fait savoir, jeudi à Alger, que son département ministériel avait émis, dernièrement, des instructions visant à mettre en place un dispositif permettant de répondre aux préoccupations des demandeurs de livrets fonciers auprès des Conservations foncières, et à créer un guichet unique au niveau de chaque Conservation afin de simplifier davantage les procédures de délivrance des différents documents. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que son ministère "a initié une série de mesures pour aplanir les difficultés auxquelles pourraient être confrontés les citoyens lorsqu'ils se rapprochent des Conservations foncières pour réclamer un livret foncier, en donnant des instructions pour mettre en place un dispositif répondant aux préoccupations des demandeurs de livrets fonciers". Les instructions données incluent "des directives visant à améliorer les conditions d'accueil et d'orientation au niveau des services locaux de la Conservation foncière et du Cadastre, tout en soulignant la nécessité de créer un guichet unique dans chaque Conservation foncière afin d'assurer la coordination entre les services de la Con-

servation foncière, du Cadastre et du Domaine de l'Etat en ce qui concerne la délivrance des livrets fonciers", a-t-il ajouté. M. Faid a également souligné que le secteur s'attèle à mettre en œuvre le programme de modernisation de l'administration du Domaine national, notamment à travers la numérisation et l'introduction de technologies modernes dans les services de la Conservation foncière et du Cadastre, affirmant que "la modernisation des activités des Conservations foncières, grâce à la numérisation du fichier foncier, des archives et des documents disponibles, a permis d'assurer une gestion automatisée et sécurisée de toutes les transactions foncières, qu'il s'agisse de la situation des biens immobiliers, des droits réels associés ou de leurs propriétaires". Ces mesures "permettront, sans aucun doute, d'atteindre les objectifs que le ministère cherche à réaliser à l'avenir, notamment en ce qui concerne la réduction des délais de traitement de tous les dossiers relatifs aux administrations du Cadastre et de la Conservation foncière dans toutes les wilayas du pays", poursuit le ministre. Evoquant la forte affluence des citoyens sur les conservations foncières pour récupérer leurs livrets

fonciers, M. Faid a précisé que l'opération d'élaboration et de délivrance de ces documents "se fait dans les délais impartis, soit un mois à compter de la date de dépôt de la demande pour les dossiers complets et réguliers", relevant, toutefois, des cas où il est impossible de remettre le livret foncier dans ces délais, pour différentes raisons, telles que le non-enregistrement des intéressés dans les documents du cadastre ou le manque de documents nécessaires dans certains dossiers. Répondant à une autre question orale concernant la non indemnisation des élus locaux ayant fait l'objet de poursuites en justice puis acquittés, le ministre des Finances a indiqué que le code communal "ne prévoit pas dans ses dispositions, la possibilité d'indemniser un élu poursuivi pénalement, en cas de suspension par le wali, et ce après son acquittement", précisant que le même principe s'applique aux fonctionnaires "car l'ordonnance portant statut général de la fonction publique, complétée, ne prévoit pas la possibilité d'indemniser les fonctionnaires qui ont été suspendus à titre conservatoire pour avoir fait l'objet d'une poursuite pénale, puis ont été acquittés".

## CNMA

**Sensibilisation contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine**

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a lancé une série de rencontres au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, pour sensibiliser les éleveurs sur les risques de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNS) bovine, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué. La première journée de ces rencontres s'est tenue mercredi à Alger en présence des experts vétérinaires, des vétérinaires des caisses régionales des wilayas du centre du pays et des chargés de la gestion des risques agricoles, pour sensibiliser sur cette maladie qui touche le cheptel bovin afin de pérenniser la production nationale, précise le communiqué. "La CNMA en sa qualité d'assureur-conseil de proximité, met à la disposition des éleveurs, ses vétérinaires et son réseau d'experts pour les accompagner en matière de conseils et de mesure à prendre", indique la compagnie d'assurance agricole notant qu'"en cas de suspicion, des prospections seront organisées au niveau des étables et écuries pour détecter les signes de la maladie et ce, dans le cadre d'une surveillance proactive, qui demeure essentielle". Non transmissible à l'homme, la DNS bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins. Transmise principalement par les insectes piqueurs, elle se manifeste par de la fièvre et des modules de tailles variées sur la peau des animaux.

## Déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical

# L'ONSC ouvre le débat

Par Nadira FOUAD

Le Conseil national de l'Ordre des médecins d'Algérie et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) ont organisé, conjointement, jeudi dernier à l'hôtel Olympic à Alger, une rencontre sur la "Déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical", en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le Pr. Kamel Sanhadji, de spécialistes, de professeurs de médecine et de droit et de représentants d'associations activant dans les domaines médical et humanitaire, sans oublier des représentants de syndicats autonomes et des représentants des Associations des jeunes universitaires.

Le président de l'Ordre des médecins d'Algérie, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a mis en exergue dans ses multiples interventions, "le devoir qui incombe au médecin de préserver le secret professionnel en vertu des textes juridiques et de la déontologie médicale". Evoquant les exceptions dans lesquelles le secret professionnel médical peut être levé, l'intervenant a énuméré "la comparution d'un médecin devant la justice dans des affaires liées à des crimes, les maladies contagieuses et les cas de parents dont les enfants ont été victimes de sévices". Le Dr Bekkat a précisé dans ce cas de figure que la justice s'est saisie de cette affaire mais par contre, dit-il, la victime n'a pas

déposé plainte auprès du Conseil de l'ordre pour qu'il puisse réagir face à cette violation du secret professionnel et de l'éthique et de la déontologie par la psychiatre et son époux, l'écrivain Kamel Daoud prix Goncourt. Le Professeur Khiati qui fait partie de ce panel de médecins et praticiens a fait une longue rétrospective sur le retard mis par l'Algérie pour remédier à ces entraves d'où l'urgence de la numérisation du secteur de la santé. Dans une allocution prononcée à cette occasion, après le coup d'envoi des travaux de cette table ronde, le président de l'ONSC, Nouredine Benbraham, a précisé que cette rencontre visait à "sensibiliser les patients sur leurs droits à la préservation de la confidentialité de leurs informations médicales et les moyens de les protéger". Nouredine Benbraham a souligné l'importance de "renforcer le cadre juridique et réglementaire relatif à la déontologie juridique et médicale dans la pratique quotidienne des médecins dans le cadre du respect du secret médical", appelant, par là même, tous les acteurs de la société civile à "s'engager dans cette démarche". Dans une allocution de circonstance, le président de l'ONSC a rappelé devant ses hôtes que cette rencontre visait à "la sensibilisation des patients sur leurs droits à la préservation de la confidentialité de leurs informations médicales et les moyens de les protéger". Lors de la séance-débats et des jeux questions réponses, les différents repré-

sentants des associations des consommateurs, du syndicat autonome des sages femmes et des représentants de la grange juvénile, ont dressé un tableau sans complaisance sur des dysfonctionnements du secteur de la santé et sur la numérisation et sur le secret professionnel et la violation de l'éthique sanitaire d'où l'impérative urgence de renforcer les pouvoirs juridiques et réglementaires. En marge de cette rencontre clôturée sur un goût d'inachevé, vu la pertinence et l'engouement des présents, le président de l'ANSS et le président de l'ONSC ont cosigné une "convention de partenariat et de coopération" entre les deux institutions dans le domaine de la sécurité sanitaire et des secteurs annexes. A cette occasion, le Pr Sanhadji a affirmé que "les sciences médicales reposent sur des principes éthiques ancrés qui confèrent aux praticiens de la santé une grande responsabilité qui, au-delà de la simple prestation de soins, vise à renforcer la confiance entre le patient et le médecin". Il en a profité pour plaider en faveur de "la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur de la santé pour garantir le respect de ces principes, à travers la formation continue et la création d'un environnement de travail respectueux des valeurs éthiques", précisant que la signature de cette convention "intervient conformément aux engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

## Reddition de 02 terroristes et arrestation de 07 éléments de soutien

Deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à travers le territoire national durant la période du 4 au 10 décembre, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", indique la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des services de sécurité de l'ANP, les terroristes dénommés respectivement Bayaoui Shafai, alias +Abou El-Tahar+, et Foulani Ali se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire. Les deux terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 chargeurs garnis et d'autres effets". Dans le même contexte, "un détachement de l'ANP a récupéré,

suite à une opération de recherche à Bordj Badji Mokhtar, une (1) mitrailleuse lourde de type Douchka, calibre 12.7 mm, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", précise le même bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 31 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Ma-

roc, alors que 1,6 kilogramme de cocaïne, et 1.235.506 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 596 individus et saisi 49 véhicules, 384 groupes électrogènes, 337 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite". De même, "23 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 21.940 litres de carburants, 83 quintaux de tabac, ainsi que 21,30 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis".

Accidents de la route

## 33 morts et 162 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 33 morts et 162 blessés dans 119 accidents corporels de la route survenus au cours de cette semaine. Dans une déclaration jeudi à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs ont été à l'origine de 115 accidents dont 42 liés à l'excès de vitesse, 13 au manque de vigilance des conducteurs, 11 à la circulation à gauche et 9 autres liés aux dépassements dangereux, tandis que 14 accidents ont été causés par des piétons".

Emigration clandestine

## Arrestation de 09 harragas et démantèlement d'un réseau à Béjaïa

Un réseau criminel, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, a été démantelé par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains de la Sûreté de wilaya de Béjaïa et la Sûreté de la daïra de Tichy, en coordination avec le détachement de la garde-côte de Béjaïa, rapporte un communiqué de la Cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa. Au cours de cette opération, neuf personnes ont été arrêtées pour tentative d'immigration clandestine, en sus de 12 autres personnes, membres du réseau d'organisation de traversées clandestines. Les services de sécurité ont agi, après des informations faisant état d'agissement d'un réseau criminel qui préparait une traversée clandestine, à partir de la plage de Lota, dans la commune de Souk El Tenine. « Les candidats à cette émigration ont déboursé pas moins de 35 mille dinars chacun et ont quitté la nuit la plage de Lota, à bord d'une embarcation de pêche», indique la même source qui précise qu'«une panne survenue a mis fin à leur aventure». Par la suite, l'embarcation a été interceptée et les neuf candidats à cette émigration clandestine, se trouvant à son bord, ont été arrêtés par les éléments du détachement des garde-côtes de Béjaïa, relevant de l'armée nationale. Après enquête, les éléments du réseau, originaires de Souk EL Tenine et Ziam Mansouria (Jijel), ont été arrêtés, en sus de la saisie de l'embarcation de pêche, d'un moteur d'une puissance de 40 chevaux et 06 jerricans contenant 140 litres d'essence. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, sous l'accusation "de trafic illicite de migrants au sein d'une bande criminelle organisée, mise en danger des migrants et tentative de quitter le territoire national de manière frauduleuse", avons-nous appris de la même source. Après leur présentation devant les instances judiciaires, 03 membres du réseau de l'organisation de l'opération ont été mis sous mandat de dépôt, 02 autres sous contrôle judiciaire et le reste du groupe a bénéficié de la liberté provisoire. **Hocine Smaïli**

Direction régionale des Douanes

## Saisie de plus de 60.000 capsules de psychotropes

Des quantités de plus de 60.000 capsules de psychotropes et de 190 grammes de cocaïne ont été saisies et huit (8) individus ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées par les services de la direction régionale des Douanes (DRD) de Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. La première opération menée par la brigade mobile des Douanes relevant de la division des douanes de Ghardaïa, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Zelfana (Ghardaïa), a permis la saisie, à bord d'un bus de transport de voyageurs, d'une quantité de 50.000 capsules de psychotropes, a indiqué le chargé de communication à la DRD de Laghouat, Nouredine Djebli. Les services des Douanes de Laghouat ont saisi, lors de deux opérations menées en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté nationale, une quantité de 10.500 capsules de psychotropes et de 190 grammes de cocaïne, a-t-il fait encore savoir. En plus de la saisie, lors de ces opérations, de trois véhicules touristiques utilisés dans le trafic de drogues, les mêmes services ont signalé l'arrestation et la présentation de huit (8) individus aux instances judiciaires compétentes. Ces opérations traduisent les efforts de coordination menés entre les différents corps de sécurité dans la lutte contre les différentes formes de contrebande et de criminalité transfrontalière, notamment le trafic de drogues et de psychotropes.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدewan العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغان - مستغانم  
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر في الجريدة  
المادة 412 فقرة 04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
لقائدة المؤسسة العمومية الاقتصادية ديفانديس زاد لتسيير المناطق الصناعية والنشاطات ووحدة مستغانم ممثلة من طرف مديرها. الكائن مقرها منطقة النشاطات سوق الليل بلدية صيادة مستغانم. ضد دحمان عامر، الكائن مقره: منطقة النشاطات فرناكة مستغانم. بناء على نسخة من السند التنفيذي الحكم المؤرخ في 2023/06/11، تحت رقم الفهرس: 23/03175 رقم الجدول 22/06236. صادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري البحري المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/09/25 تحت رقم 24/1436. بناء على المواد من 406 إلى 4016 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزغان مستغانم. قد كلفنا بالوفاء السيد دحمان عامر، الكائن مقره منطقة النشاطات فرناكة مستغانم. وحررنا محضر تكليف بالوفاء بتاريخ 2024/09/29 وارسل عن طريق رسالة مضمنة تم تبليغ محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعليق للمحكمة بتاريخ 2024/11/25 والتعليق للبلدية بتاريخ 2024/12/01. بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2024/12/03 رقم الترتيب 24/000413 والمتضمن: الإذن للمتمسدة المؤسسة العمومية الاقتصادية شركة ديفانديس زاد لتسيير المناطق الصناعية والنشاطات ووحدة مستغانم ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها بمنطقة النشاطات سوق الليل بلدية صيادة مستغانم بنشر مضمون محضر التبليغ الرسمي المحضر للتكليف بالوفاء المحرر من طرف المحاضرة القضائية الأستاذة زروالي حياة المؤرخ في 2024/09/29 الموجه إلى المتمسدة دحمان عامر الساكن بمنطقة النشاطات فرناكة مستغانم في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالبة. نحن المحاضرة القضائية زروالي حياة كلفنا السيد دحمان عامر بأن يدفع للمؤسسة العمومية الاقتصادية ديفانديس زاد لتسيير المناطق الصناعية والنشاطات ووحدة مستغانم ممثلة من طرف مديرها قيمة الدين الذي في ذمته والمقدر بـ (598.746,30 دج) خمسمائة وثمانية وتسعون ألف وسبعمائة وستة وأربعون دج و ثلاثون سنتيم ومبلغ عشرون ألف دينار (20.000 دج) تعويضا عن التماطل في التسديد. تحميل المدعى عليه المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية المقدرة بـ 3500 دج و مصاريف الوساطة. وذلك في أجل 15 يوما ابتداء من تاريخ النشر في الجريدة وبعد انقضاء هذا الأجل سيتم التنفيذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحاضرة القضائية  
14.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا ، وفي أول درجة: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024/04/28 تحت فهرس رقم 24/02801، وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم غو الحبيب المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/05/28 تحت رقم 24/357، وبالنتيجة الحكم بتوقيع الحجر على المدعى عليها دلال مينة ابنة محمد وحامدي جوه ، المولودة بتاريخ 1936/03/17 ببلدية أولاد يعيش، ولاية غليزان، مع إلزام المدعية بنشر الحكم الحلي في جريدة وطنية يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحكم على شهادة ميلاد المحجور عليها وتعيين المدعية شكالي محجوبة مقدما على والدتها المحجور عليها دلال مينة قصد رعايتها والتكفل بشؤونها، وتولي أمورها المالية والإدارية عوضا عنها وتمثيلها أمام الجهات القضائية. مع تحميل المدعية المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهاز في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط  
14.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة عين تادلس  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2024/03/12، تحت رقم فهرس 24/0948، و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور معاط الله عبد الرحمان، و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/08/08 تحت رقم 24/0923، وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه عابد سنوسي المولود بتاريخ 1964/10/04 ببلدية سيدي علي ابن عبد القادر وموسى عائشة، وتعيين المدعى عابد نور الدين مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية سيدي علي بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعى بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحميله المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس / أمين الضبط  
14.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدewan العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغان - مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122  
مستخرج قائمة شروط البيع  
المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناء على طلب السيد: بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 الممثلة من طرف مديرها، الكائن مقرها ب: شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. ضد السيد: بوزاغو الحاج ابن أحمد، الساكن دوار المرجة بوقيرات مستغانم. بحضور الدولة ممثلة بوزير المالية ممثلا من طرف مدير أملاك الدولة لولاية مستغانم الكائن مقره مستغانم. بحضور: الديوان الوطني للأراضي الفلاحة لولاية مستغانم الممثل بمديره القانوني، الكائن مقره مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/12/27 والمشهد بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/12/28 حجم 89 رقم 68 و المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2017/11/09 تحت رقم 17/1603 المنوطة بناء على أمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2017/10/05، ترتيب رقم 17/903. بناء على أمر الحجز على عقار موهون للمؤرخ في 2018/02/28 تحت رقم 18/00228 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. تعلن الأستاذة زروالي حياة أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 2024/12/10 المتعلقة ببيع حقي عيني عقاري ممتلئ في حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض ذات طابع فلاحي من المستعمرة الفلاحية الفردية سي جدي رقم 37 مساحتها الاجمالية 05 هكتار 65 أو 63 سنتيار الكائنة بدوار المرجة بلدية بوقيرات مستغانم قسم 17 مجموعة ملكية رقم 64 مقسمة إلى قطعتين: القطعة أ مساحتها 03 هـ 75 آر 42 ما يوجد بها بنر. القطعة ب مساحتها 01 هـ 90 آر 21 سا. و حسب الخبرة قطعة أرضية لها شكل مستطيل، عارية ذات طابع فلاحي تتكون من جزئين يتميز الجزء الأول بوجود صهريج من الماء، أما الجزء الثاني فهو عبارة عن قطعة أرض فلاحية مشيد عليها بناية قديمة. وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ سبعة مليون وخمسمائة وسبعة وثمانون ألف وخمسمائة وستون دينار جزائري 7.587.560,00 دج. حددت جلسة الاعتراضات يوم 2024/12/24 على الساعة 11:00 صباحا و جلسة البيع بالمزاد العلني يوم 2025/01/21 على الساعة 14:00 بعد الزوال. تقدم الاعتراضات بعبضية إلى رئيس محكمة مستغانم قبل 03 أيام من تاريخ جلسة الاعتراضات أمام محكمة مستغانم قسم البوع العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو أمانة ضبط محكمة مستغانم.

المحاضرة القضائية  
14.12.2024

الأستاذة بن حاسة سميرة  
الموتقة بوهراڻ  
حي تافنة 49 شارع سي صدوق محمد فرمونكوست سابقا  
إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة  
سيجري بمكتب الأستاذة بن حاسة سميرة الموتقة بوهراڻ يوم الخميس 2024/12/26 عن الساعة العاشرة والنصف صباحا بيع حقوق عقارية تقدر بنسبة 8640/615 جزء في الشياخ من مسكن فردي منجز بنسبة 95% كائن ببلدية بنر الجير لدانرتها، ولاية وهران، القطعة رقم 321، شارع بوسطاح محمد الحبيب التعاونية العقارية النور، تقدر مساحته بمائتي وأربعة وثمانين متر مربع وثمانمائة وخمسة وسبعين ديسمتر مربع 284.875م<sup>2</sup> يتكون من طابق أرضي طابق أول وسطح. الطابق الأرضي: يتكون من صالون، غرفة، مطبخ ومرحاض وفناء تقدر المساحة المبنية بمائتي واحد وثلاثين متر مربع 231.00م<sup>2</sup> الطابق الأول: يتكون من صالون، أربعة (04) غرف، مطبخ، مرحاض وشرفة، تقدر المساحة المبنية بمائتي وثلاثة وأربعين متر مربع 243.00م<sup>2</sup>. السطح سطح البلوغ، وهي محدودة كما يلي: من جهة الشمال القطعتين رقم 323 و 322 من جهة الشرق: قطعة رقم 325 من جهة الجنوب قطعة رقم 320 من جهة الغرب: شارع بوسطاح محمد الحبيب، ملك للقاصرة الأنسة بن الحاج سيرين كما هو ثابت من الأمر الصادر عن مجلس قضاء وهران محكمة فلاوس، رئيس قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/10/10. لمزيد من المعلومات يمكن سحب نسخة من دفتر الشروط من مكتب التوثيق المعين أعلاه.

النشر / الموتقة  
14.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة عين تادلس  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا، حضوريا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ بتاريخ 2024/03/17 فهرس رقم 1027 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي صالحى خديجة المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-06-13 تحت رقم 895 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضدها خلف الله سارة المولودة بتاريخ 1997-05-11 بعين تادلس ابنة الشارف وخلف الله الزهرة شهادة ميلادها رقم 00608 مع تعيين المرجع والدها خلف الله الشارف مقدما عليها ليقوم مقام الوصي ويخضع لنفس الأحكام بمناسبة قيامه برعايتها وتسيير شؤونها الإدارية والمالية، وعلى الأخير نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليها بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية ومن بينها الرسم القضائي للدعوى الأصلية ودعوى إعادة السير بعد الخبرة بقيمة تسعمائة دينار جزائري (900 دج) ومصاريف الخبرة الطبية.

الرئيس / أمين الضبط  
14.12.2024

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro  
**0556 366 201**

مكتب الأستاذ عبيدات محمد  
الموتق بالسانيا وهران  
05 شارع باهي أعمار  
تعديل القانون الأساسي  
السجل التجاري رقم 23 ب 31/00-1124879  
بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ 10 ديسمبر 2024 ، والذي سيسجل قرر الشريك الوحيد في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة م. ش. و.ذ.م. قولدن مي انمال فيد، مقرها الاجتماعي بحي خميسي شارع الامير عبد القادر رقم 04 مكتب رقم 03 الطابق النصف بنر الجير ولاية وهران مايلي: تغيير مقر المؤسسة الى العنوان التالي : بلدية مسرغين - Les Salines دائرة بوتليليس ولاية وهران منطقة النشاطات رقم 24. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.

الموتق  
14.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدewan العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة بوغريط عتيقة  
محاضرة قضائية لدى محكمة الضمانية  
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي بقوراسن وهران  
محاضر تبليغ رسالة اعمار  
المادة 12 من :ق.ج.م.ق  
بتاريخ الخامس من شهر نوفمبر سنة الفين وأربعة وعشرون على الساعة: 14:10 سا و.د. نحن الأستاذة بوغريط عتيقة محاضرة قضائية لدى محكمة الضمانية، الكائن مقرها: حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي بقوراسن وهران. بناء على طلب السيد: بنك الجزائر الخارجي وكالة الجمال 81 بوهراڻ ممثلا بواسطة مديره. العنوان : نهج حي الجمال وهران . بواسطة الأستاذة مغربي مينة المحامية. وبعد الإطلاع على المادة: 12 الفقرة 4 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي. تمنا بتبليغ رسالة اعمار المحررة والمضممة بتاريخ 2024/10/16 من طرف الأستاذة مغربي مينة لمحامية الي: السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة صاليف SARL SAVIP الممثلة من طرف مسيرها السيد ميلود عبد العزيز، العنوان : النهج برقرى خليفة رقم 62 محل رقم 04 ولاية وهران. مخاطبين: ... بصفتك ... الحامل ... رقم ... بتاريخ ... الصادرة عن ... والمنتمية ما يلي: حيث وبناء على كلفة شخصية تضامنية صادرة من طرفكم والمحرة بتاريخ 2024/01/26 التي جاءت ضامنة للدين المنوح للحمية الأصلية شركة ذات الاسم المسماة فرما إيفال SPA IVAL. لتتم ضرورة دفع مبلغ المتكور أعلاه إضافة إلى الفوائد والعصوات والمصاريف وتوابعها المستحقة لغدة البنك. عليه فلنا تمنكم أجل اقضاء خمسة عشرة يوما (15 يوم) يبدأ سريته من تاريخ توصلكم بهذا الاعار لذلك لتسديد مبلغ الدين المتكور إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة الجمال 81 وهران لتسديد مبلغ الدين المتكور المقدر بـ 985.757.000,00 دج وفي حالة امتناعكم ستستظر لاتخاذ كافة الإجراءات القانونية اللازمة لتحويل مبلغ المتكور أعلاه بالإضافة إلى المصاريف والفوائد المستحقة والتعويض عن كل الأضرار اللاحقة بالبنك. وثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب التل طبقا للقانون.

المحاضرة القضائية  
14.12.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد  
الموتق بالسانيا وهران  
05 شارع باهي أعمار  
إعلان عن بيع حق مفقود  
بتاريخ 17 ديسمبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا بمكتب الأستاذ عبيدات محمد سيشرع في بيع حق مفقود السيد بن عيسى بن قابو زهير وذلك طبقا للإذن التصرف في أموال مفقود الصادر عن محكمة السانوية تحت رقم 24/340 بتاريخ 10 نوفمبر 2024 القاضي بالبيع بالمزاد العلني ليرسو على آخر من أيد لبيع الحقوق المشاعة المقدرة بـ 102144/11568 جزء من قطعة ارض معدة للبناء كائنة ببلدية السانوية ، دائرة السانوية ، شارع سي خالد رقم 46 تمثل القطعة أ ولاية وهران.

الموتق  
14.12.2024

**SFICIFA VOYAGES**  
discover the world

**Agence de voyage SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

**Bring your laundry, we'll wash it**  
Call us  
0770 936 836

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836



## Le FLN veut se renforcer par les jeunes Des cartes de militant à des personnes âgées

Par B.Habib

Ce qui se passe actuellement n'aurait pas du tout l'air de tourner en rond. «C'est le monde à l'envers», dit-on. Il se trouve en effet que les dernières correspondances, émanant du Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benbarek, «ne soient pas toutes appliquées à la lettre malgré les instructions fermes des dirigeants du FLN, s'agissant principalement du renforcement des rangs de la base militante par les nouvelles recrues notamment des jeunes et des compétences à travers les nouveaux «Noyaux et Cellules».

Le premier responsable du parti ainsi que les gestionnaires des structures organiques locales, ont tout fait, pour remettre de l'ordre dans la maison. Le FLN a réactivé ses Cellules, ce schéma organisationnel de dis-

patching ayant été adopté durant la glorieuse Guerre de la Révolution de 1954, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle «Stratégie» prônée par la Direction du parti afin de booster les effectifs de la base, en prévision de prochaines échéances mais c'est aussi une manière de pénétrer et infiltrer les quartiers et les cités, sans dissocier ceux des nouveaux pôles urbains, à travers notamment la création de nouvelles cellules et noyaux, en vertu de la dernière correspondance de la Direction du parti sur le renforcement de la base militante sous le slogan : «Adhésion pour tous et FLN pour tous». Mais des insuffisances persistent. L'une des dispositions phares de ladite correspondance, sur les futurs noyaux et cellules du FLN, a trait à la distribution de nouvelles cartes de militant. Il apparaît au fur et à mesure des réunions avec les militants de la base à Oran que cette opération serait entachée d'ir-

régularités qui ne reflètent pas l'ambition du parti historique de hisser ses aspirations légitimes plus loin. Des militants d'une kasma locale nous ont confié récemment, non sans leur grand étonnement que «la distribution des nouvelles cartes du FLN, au niveau de certaines structures locales, n'obéirait pas aux règles». Ils citent, à titre illustratif, le cas d'une kasma où des cartes de militant «auraient été attribuées à des vieilles et des vieux au détriment des nouvelles recrues notamment les jeunes». Il se sont demandé: «Est-ce légal?», alors que certains militants dont des journalistes du parti, en sont privés pendant de longues années ». Cette manière d'agir n'a pas manqué de susciter un mécontentement d'autres militants qui n'auraient pas encore obtenu leurs cartes, leur faisant dire que des vieux et vieilles sont avantagés par rapport aux jeunes et aux compétences».

### Education

## Remplacement de 300 enseignants contractuels n'ayant pas rejoint leurs postes

Par B.Habib

Les enseignants contractuels, affectés dans leurs postes avant le 19 septembre dernier, se devaient de prendre leur fonction au plus tard le 22 du même mois, conformément au calendrier fixé par le ministre de l'Education nationale. Tout enseignant, inscrit préalablement dans la plateforme numérique, ouverte à cet effet par le ministère et n'ayant pas répondu favorablement à la convocation de la prise de poste avant le 22 septembre, a vu automatiquement l'annulation de son affectation. A Oran, ce serait pas moins de 3.200 postes budgétaires (exactement 3.481 postes) ouverts à la rentrée scolaire 2024-2025 à être dérogés par le secteur afin de combler les insuffisances en matière d'encadrement pédagogique et de pallier au phénomène de la surcharge dans certains établissements scolaires. Pour cela et sur rapport du ministre de l'Education nationale, le décret exécutif 22 n-461 a fixé les modalités d'intégration «à titre exceptionnel » des enseignants

contractuels à travers les établissements scolaires du pays, concernés par les nouveaux recrutements sachant que le total des inscriptions des enseignants dans la plateforme, dans le cadre des nouveaux recrutements, a dépassé les 7.000 dans la wilaya d'Oran. Des inscriptions qui devaient cependant faire l'objet d'une évaluation des critères et des diplômes obtenus par les candidats, ayant constaté un manque en terme de réceptivité des enseignants contractuels ayant été affectés dans leurs postes par la plateforme mais n'ayant pas toutefois rejoint leurs postes à l'ultimatum prévu, soit avant le 22 septembre. Ainsi, la Direction de l'Education a vite pris les devants, en prenant ses dispositions nécessaires pour les remplacement des «enseignants déserteurs» afin d'éviter un manque d'encadrement en terme d'enseignants. C'est ainsi que pas moins de 300 de ces enseignants ont été remplacés à travers plusieurs établissements éducatifs de la wilaya, a indiqué, ce mercredi, le directeur de l'Education, en marge du Conseil d'exécutif hebdo-

madaire de wilaya, présidé par le nouveau wali, Chibani Samir. Le premier responsable du secteur a en effet affirmé que 300 enseignants n'ayant pas rejoint leurs postes à la dernière rentrée scolaire, «ont été remplacés et qu'il n'y a eu, par conséquent, aucun poste vacant enregistré» puisque, a-t-il ajouté, «tous les postes d'enseignant étaient occupés à cette date ». Les nouvelles déclarations du directeur de l'Education viennent, une nouvelle fois, mettre un terme à certaines rumeurs selon lesquelles il aurait été enregistré un certain déficit en enseignants dans certains établissements scolaires. Après des mois d'attente, le ministère de l'Education, rappelons-le, avait publié ses résultats, sur ordre du Président de la République, à propos, des enseignants contractuels. Dans la wilaya d'Oran, ce sont pas moins de 3.200 postes, dédiés à ces enseignants et leurs recrutements «se sont déroulés dans des conditions appréciables à la dernière rentrée scolaire», avait confié auparavant le même responsable du secteur.

### EHU d'Oran

## 250 participants au 2ème Congrès international de chirurgie maxillo-faciale

Pas moins de 250 participants d'Algérie et de pays étrangers, prennent part au 2e Congrès international de chirurgie maxillo-faciale, ouvert jeudi à l'EHU "1er novembre" d'Oran. L'Afrique est l'invitée d'honneur de cette édition. Des médecins spécialistes du Tchad, de la Mauritanie et de la Tunisie et des représentants de l'Association africaine de chirurgie maxillo-faciale, prennent part à l'événement pour s'enquérir des nouveautés dans ce domaine, et aussi discuter des opportunités de coopération entre leurs établissements de

santé et l'EHU d'Oran, qui a cumulé "une bonne expérience et une maîtrise de plusieurs techniques innovantes", a indiqué le Pr Karim Hireche, chef de service de chirurgie maxillo-faciale à l'EHU. Ce Congrès de trois jours verra aussi la participation de spécialistes de pays d'Asie, d'Europe et de l'Amérique latine, dont l'Equateur, la République de Corée, l'Espagne, l'Italie et la France, qui viennent partager leurs expériences concernant plusieurs techniques, a-t-il ajouté. Le programme comprend des conférences et des ateliers animés par des chirur-

giens maxillo-faciaux de renommée internationale. Le Pr Habib Douagui, président de la commission de la santé, du travail et de la solidarité au Conseil de la nation, a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture, que "l'Algérie dispose actuellement de grandes compétences dans le domaine de la santé et d'expériences à partager avec les pays africains, en application des directives du président de la République, concernant l'ouverture sur le continent dans différents domaines".

### Trémie du rond-point «pépinière» à Bir El Djir

## Les travaux de creusement lancés au mois de janvier

Les travaux de creusement de la trémie au niveau du rond-point "pépinière", dans la commune de Bir El Djir à l'est d'Oran, seront lancés au mois de janvier prochain, a-t-on appris, mercredi, de M. Abdelilah Medjdoub, directeur des Travaux publics. M. Medjdoub a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "les structures préfabriquées liées au tunnel souterrain, notamment les blocs de béton, sont en cours de réalisation. Les travaux de creusement de la trémie, qui reliera le rond-point "pépinière" à la Route Nationale RN 11 et à d'autres directions comme le quartier Colonel Lotfi, les cités El-Yasmine et l'USTO débuteront en janvier prochain". Il a précisé que "les travaux de creusement ne peuvent commencer qu'une fois les structures préfabriquées terminées, y compris le béton, et que deux routes d'évitement aménagées pour faciliter la circulation sans perturber les travaux". Par ailleurs, les opérations de localisation et de déplacement des réseaux souterrains, tels que l'électricité, le gaz, la fibre optique et l'assainissement, sont en cours, menées par des entreprises spécialisées. Certaines voies ont également été déviées, notamment celle menant vers le quartier AADL pépinière. M. Medjdoub a ajouté que l'entreprise en charge de la réalisation du projet a été sommée de respecter les délais et de réduire la durée des travaux à moins de 10 mois, en augmentant le nombre de travailleurs et en adoptant un système de travail en 3 équipes.

### Trafic de drogues dures

## 0,5 kg de cocaïne saisi et un réseau criminel démantelé

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de deux individus spécialisés dans le trafic de drogues dures et saisi près de 500 grammes de cocaïne, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps sécuritaire. L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention (BRI) faisant état d'agissements suspects d'individus impliqués dans la "vente" de ces substances illicites au sein des zones urbaines. Les éléments de la BRI ont immédiatement entamé des enquêtes sur le terrain, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Après une surveillance et un suivi des mouvements et des activités des suspects, et après avoir accompli toutes les procédures légales, deux individus ont été arrêtés. Une quantité de près d'un demi kilogramme de cocaïne, une somme d'argent estimée à 220.000 dinars provenant des activités criminelles, ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport de ces substances ont été saisis, a-t-on précisé de même source.

### 4ème boulevard périphérique

## 03 morts et 02 blessés dans un accident de la route

Un véritable carnage a eu lieu, dans la nuit de ce dernier jeudi, dans la commune de Bir El Djir, aux environs de 23 heures. Au niveau de la trémie, près de l'entrée du boulevard millénium, longeant le 4ème périphérique, 03 véhicules sont entrés en collision. Bilan : 03 morts de sexe masculin, âgés entre 22 et 30 ans et 02 blessés un homme de 30 ans et une femme de 23 ans. Selon des témoins, les victimes sont décédées sur le lieu de l'accident. Alertés, les secouristes de la Protection civile sont arrivés sur les lieux. Les 02 blessés dont un homme sous le choc, ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers les services des urgences de l'EHU 1er Novembre 54 à l'USTO. Les dépouilles des 03 victimes décédées ont été transportées vers la morgue du même hôpital. On apprend aussi que d'importants dégâts ont été enregistrés dans les 03 véhicules. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de ce carnage. A. Kader

Relizane

## Pose de la première pierre de plusieurs infrastructures publiques

Des projets de réalisation de plusieurs infrastructures publiques ont été lancés, jeudi, dans la wilaya de Relizane, dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. A cette occasion, le wali de Relizane, Sami Medjoubi, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un siège de sûreté urbaine au quartier "Ennasr" dans la ville de Relizane, pour une enveloppe financière de plus de 143 millions DA et avec un délai de réalisation fixé à huit mois, indique-t-on. Le wali a également supervisé le lancement du chantier du projet de construction d'une polyclinique dans le même quartier, qui compte plus de 3.000 logements. Par ailleurs, la première pierre a été posée pour la réalisation d'un lycée de 1000 places, au quartier "Er-Romane", financée à hauteur de 430 millions de dinars, ainsi que trois écoles primaires dans les quartiers "Stal", "898 Logements" et "Zirayia" dans la même commune. Dans l'agglomération de "Sidi-El Hadj", relevant de la commune de Bendaoud, des travaux ont été lancés pour la réalisation d'une école primaire et de 60 logements publics locatifs (LPL). Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que les festivités de commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 ont été marquées par la pose de la première pierre de plusieurs infrastructures et projets de développement dans divers secteurs, avec une attention particulière portée au secteur de l'éducation. D'autres projets ont été livrés concernant les secteurs des ressources en eau, de l'énergie, du sport et de la santé, entre autres. M. Medjoubi a ajouté que ces projets, dont les délais de réalisation varient entre 8 et 18 mois, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

## Wilaya déléguée de Ksar Chellala Tout pour la mise en place des directions exécutives

Une commission de wilaya a été installée à Tiaret pour superviser la création des directions exécutives et le suivi de la réalisation des infrastructures administratives au niveau de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a-t-on appris, dimanche, auprès du cabinet du wali. Selon la même source, cette commission, installée samedi par le wali de Tiaret, Saïd Khalil, est composée des directeurs exécutifs de la wilaya. Sa coordination sera assurée par les secrétaires généraux de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a-t-on indiqué de même source. Chaque direction devra proposer, à partir de ce lundi, un cadre susceptible d'occuper le poste de directeur exécutif à la wilaya déléguée, tout en recensant les fonctionnaires des administrations publiques de la wilaya de Tiaret souhaitant être transférés vers la nouvelle wilaya déléguée, afin d'assurer le bon fonctionnement des administrations. Par ailleurs, M. Khalil a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en place des commissions et des services concernés par l'accueil des citoyens et la délivrance des autorisations administratives, telles que les permis de forage et les actes fonciers. La commission se chargera également de suivre l'avancement des travaux de réalisation et d'équipement des infrastructures administratives afin d'être prêtes mi-janvier prochain. Parmi ces infrastructures figurent le nouveau siège de la wilaya déléguée, dont l'aménagement a nécessité une allocation budgétaire de 463,8 millions de dinars, et le quartier administratif, dont les travaux d'aménagement coûteront 427 millions de dinars, signale-t-on.

Mostaganem

## Le soulèvement du 11 Décembre 1960 a mûri la révolution armée

Par Charef Kassous

La mémoire révolutionnaire de Mostaganem est jalonnée de dates tragiques qui font la trame d'une lutte héroïque contre un colonialisme sanguinaire. Comme dans toute les villes et villages d'Algérie, le 11 Décembre 1960 fut une journée d'un soulèvement populaire, commandité par le Front de Libération Nationale (FLN). Une journée où le peuple a occupé la rue pour contester contre la répression mais c'était une journée endeuillée par des drames et du sang versé. En effet, pour la liberté et l'indépendance, aucun marchandage ne fut possible pour le plan de l'Algérie française. Une date qui allait marquer un tournant décisif pour l'avenir d'un peuple qui par son soulèvement contre l'occupant français a mûri la révolution armée. Ce dimanche 11 décembre 1960 et conformément au mot d'ordre lancé, d'Est en

Ouest comme au Sud et sur les hauts plateaux, des manifestations massives démontreront au monde entier, ce dimanche 11 Décembre 1960, le déni de l'image coloniale et les tueries qui en sont la pratique. À Mostaganem, à partir du quartier populaire de Tigditt, voire de son centre "Souika", cette matinée voit, très tôt, la masse de gens anonymes émerger, marchant vers une destination dictée par les militants du FLN. Compacte, peu bruyante, avec un pas rapide et sûr, elle remonte "Qadousse el meddah", la grande et unique voie qui relie Tigditt au centre de la ville, en longeant l'oued Ain Sefra. La foule avance et débouche sur la place Gambetta, à l'orée du quartier habité par les Français. Aussitôt, les forces colonialistes se lancent dans une chasse féroce sur ces ouvriers sans travail, ces paysans sans terre, ces citoyens sans espoir et ces enfants sans avenir. La population de la ville musulmane "Tigditt" a bien ré-

pondu à l'appel du 11 Décembre pour un irrésistible souffle de la liberté, donnant à l'occupant une leçon magistrale. Selon certains témoignages, c'était par un jour nuageux où les drapeaux algériens ont été brandis bien haut et les manifestants défiant le danger, encouragés, au passage, par les youyous stridents des femmes. Le passage du cortège à travers les SAS de l'armée française était à redouter, sous l'œil barbare des officiers Casanova et Gandolfo. Le barrage suivant a été franchi au niveau de Bab Medjaher jusqu'à l'arrivée au centre-ville où commençait une répression farouche de l'armée française, la police, les colons, les pieds noirs contre des manifestants. Des tirs de bombes lacrymogènes et usage d'armes à feu. Cet épisode mémorable de la guerre de libération était le symbole du sacrifice où certains sont tombés sous les balles de la police française et de celles de l'OAS.

Sidi Bel Abbès

## Le 11 Décembre célébré avec l'inauguration de nouvelles infrastructures

Par Mohamed Nouar

Dans le cadre de la commémoration du 11 Décembre 1960, les autorités de la wilaya de Sidi Bel-Abbès se sont rendues à la daïra de Marhoum, située dans l'extrême sud-est de la wilaya, pour célébrer officiellement cet événement historique et inaugurer plusieurs projets de développement. L'une des principales annonces de cette journée a été le carré des Martyrs où le responsable de l'Exécutif, accompagné du P/APW, des autorités locales et de la famille révolutionnaire, a assisté à la levée des couleurs, la pose de gerbes de fleurs et la lecture de la "Fatiha", en hommage à la mémoire des martyrs de la révolution qui ont sacrifié leur vie pour servir une cause qui est celle d'un peuple tout entier, avant de procéder à la mise en service du gaz de ville dans plusieurs communes notamment Marhoum et Bir El H'mam. Ce projet, financé par le fonds commun des collectivités locales, vise à améliorer le confort de vie des habitants et à réduire leur dépendance aux énergies fossiles. Par ailleurs, les autorités ont procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'APC de Marhoum, réalisé sur une superficie de 1.020 m<sup>2</sup>, composé d'un rez-de-chaussée plus 03 étages, en deux tranches : pour la première, une enveloppe de 25.000.000,00 DA et pour la deuxième, un montant de 31.000.000,00 DA, avant de se rendre dans plusieurs chantiers de réhabilitation d'infrastructures telles que des puits artésiens, au niveau de la localité de Houafria, destinés à répondre au besoin de la population locale en eau potable pour un montant du marché à 1.650.000,00, des locaux professionnels (10+10) en administration publique et des établissements scolaires à l'image d'un lycée de type 600/300 R pour une autorisation de



26.400.000,00DA et les travaux de réalisation d'un centre de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales à Bir El H'mam, en plus d'un lycée 600/200 à Sidi Chaïb. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de développement local visant à améliorer les services publics et à renforcer l'attractivité de la région. Cette journée a également été l'occasion de rendre hommage aux moudjahidine et aux ayants droit des martyrs, qui ont sacrifié leur vie pour la libération de l'Algérie. Des cérémonies commémoratives ont été organisées dans plu-

sieurs établissements scolaires, avec des expositions de photos et des activités culturelles pour sensibiliser les jeunes générations à l'histoire de leur pays. En choisissant Marhoum pour célébrer le 11 Décembre, les autorités ont voulu souligner l'importance de renforcer la cohésion sociale et de réduire les disparités entre les différentes régions de la wilaya. Ces initiatives témoignent d'une volonté politique de doter les populations de moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur épanouissement.

Mascara

## Près de 80 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Bouhenni

Un total de 79 foyers situés dans la commune de Bouhenni (wilaya de Mascara) a été raccordé, jeudi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris de la direction de l'Energie et des Mines. Cette opération, supervisée par les autorités de la wilaya, a ciblé deux agglomérations secondaires, à savoir "Benkouider" et "Ettéfah", a-t-on précisé de même source. Elle a consisté en la réalisation d'environ 1 kilomètre de réseau de distribution de gaz naturel, pour une enveloppe budgétaire estimée à 3,7 millions de dinars, allouée dans le cadre du budget communal, a fait savoir la même source. Cette initiative de développement permettra de porter le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les zones rurales de la commune de Bouhenni à plus de 60 %, a-t-on souligné.



Ouargla

## Mise en chantier de 188 logements promotionnels aidés

Les travaux de réalisation de 188 logements promotionnels aidés (LPA) et de 110 locaux commerciaux intégrés ont été lancés au niveau de la cité En-Nasr, périphérie Ouest de Ouargla, dans le cadre des festivités commémoratives du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Intervenant à cette occasion, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué que ce projet, faisant partie d'un programme de 1.486 unités retenues entre 2018 et 2019 pour la wilaya, et ayant connu un retard en raison de procédures administratives, sera suivi du lancement du reste à réaliser (650 Logements) avant la fin de l'année en cours. Le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les quatre entreprises réalisatrices de livrer les projets dans un délai ne dépassant pas les 12 mois, en vue d'inscrire des projets supplémentaires, tout appelant au respect du cachet architectural de la région, à la création d'entreprises chargées de la gestion de ces logements et des espaces publics, et au bon choix des peintures pour les façades extérieures. Le même responsable a fait part aussi de la réception, au 1er trimes-



tre de 2025, de la première tranche du programme de 1.336 logements de type location-vente dans la commune de Sidi-Khouiled, inscrit au titre du programme de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL). Une tranche importante du programme des 4.500 lots sociaux de Bamendil, commune d'Ouargla, sera livrée prochainement, selon les services de la wilaya qui rassurent aussi, quant à l'ha-

bitat rural, que l'opération d'établissement des titres et d'attribution des aides financières est en cours. Ces programmes d'habitat, accompagnés d'autres projets de structures publiques retenus en faveur de la wilaya d'Ouargla, visent à répondre à la demande croissante sur les différentes formules d'habitat et contribuer à l'amélioration du cadre urbain et de l'activité commerciale dans la wilaya.

Nadjiba Djilali à Bouira

## La protection de l'environnement est la responsabilité de tous

La protection de l'environnement est un travail qui doit se faire de façon permanente et avec l'implication de toutes les parties, a déclaré jeudi à Bouira la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali. La ministre qui s'exprimait dans un point de presse à la fin de sa visite à Tikjda et au village Thassala relevant de la commune de Taghzout (nord-est de Bouira), a appelé toutes les parties notamment les jeunes citoyens, les associations et les clubs verts, à doubler d'efforts pour protéger le patrimoine forestier et l'environnement. "Nous sommes à Bouira pour célébrer la Journée mondiale de la montagne à travers une action de reboisement et de plantation de dizaines

d'arbustes pour réhabiliter le couvert végétal endommagé par les incendies", a indiqué, par ailleurs, Mme Djilali. Accompagnée des autorités locales, la ministre a participé à la plantation de quelque 300 plants de cèdres de l'Atlas près du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT).

"Parler de l'économie verte, implique d'œuvrer davantage pour la régénération naturelle des plantes et la protection du patrimoine forestier qui a subi plusieurs incendies", a-t-elle insisté, appelant à plus de campagnes de sensibilisation pour mobiliser la population de Bouira, notamment la jeunesse, pour généraliser ce genre d'action environnementales. Ce genre d'actions "permet de pré-

server la nature, les forêts et le patrimoine environnemental du pays, car la protection de l'environnement est un travail, une responsabilité de tous", a-t-elle dit. Au village de Thassala, la ministre a félicité ses habitants, en présence des représentants de l'association du village "Thagherma", pour leurs actions citoyennes collectives visant à protéger l'environnement et promouvoir le tourisme environnementale. Mme Djilali a, à la fin de sa visite, appelé à la lutte contre la prolifération des décharges publiques en milieux naturels et forestiers pour éviter tout risque d'incendie en période des grandes chaleurs, et pour promouvoir le tourisme environnemental à Bouira et dans d'autres wilayas du pays.

Blida

## Installation d'une cellule d'observation et de suivi du «myna indien»

Une cellule de suivi et d'observation du myna indien a été installée par la direction de l'environnement de Blida, suite au signalement de la présence de cet oiseau sur le territoire de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, de cette direction. "Nous avons procédé mercredi à l'installation d'une cellule de contrôle et de suivi, en coordination avec la Conservation forestière de la wilaya, dont les agents ont confirmé la présence de mynas indiens dans la région de Blida", a indiqué à l'APS, le directeur de l'environnement, Ouahid Tchachi. "Cette cel-

lule vise à surveiller l'évolution de cette espèce invasive pouvant constituer un danger potentiel pour les écosystèmes locaux, en introduisant de nouvelles maladies", a-t-il ajouté. Le responsable a également souligné la tenue, hier, sur instruction du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, d'une réunion de coordination entre les cadres de sa direction et les représentants du Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB), de la direction de l'agriculture, et de l'Assemblée populaire communale (APC) de Mouzaia.

La rencontre visait la mise au point d'un plan d'action pour prévenir toute propagation future de cet oiseau en milieu urbain, parallèlement à l'intensification du volet sensibilisation auprès des oiselières pour les inciter à contribuer au signalement de sa présence et à sa localisation, a précisé le directeur. M. Tchachi a également fait part de l'élaboration, en cours, d'une fiche technique détaillée sur cet oiseau non indigène et invasif, notamment ses déplacements, son régime alimentaire et ses comportements, en vue de la transmettre aux collectivités locales.

Zone industrielle Mechta Fatima

(Bordj Bou Arreridj)

## Réception des travaux d'aménagement début 2025

Les travaux d'aménagement général de la zone industrielle Mechta Fatima dans la commune d'El Hamadia (Sud de Bordj Bou Arreridj) seront réceptionnés "au début de l'année prochaine 2025", a indiqué jeudi, le wali, Kamel Nouicer. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection de cette zone industrielle, le même responsable a précisé que les travaux d'aménagement général qui incluent le revêtement des routes, le raccordement aux divers réseaux dont ceux de l'électricité et du gaz et l'approvisionnement en eau potable "ont atteint actuellement leur phase finale". Dans le même contexte, le responsable de la wilaya a ajouté que ces travaux sont au stade des ultimes retouches, notamment pour l'éclairage public et la réalisation des trottoirs et des installations de raccordement au réseau de gaz naturel de cette zone industrielle. Selon le même responsable, les projets d'investissement dont la réception est attendue au plus tard dans un mois et demi transformeront ce site en une grande zone industrielle.

Tébessa

## Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue démantelé

Les éléments de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Tébessa ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, et saisi 161.788 comprimés psychotropes, indique un communiqué publié jeudi par ce corps constitué. Le même document précise que les policiers ont interpellé, en fin de semaine dernière dans la commune de Boulhaf-Dir, 4 individus suspects dans la foulée de la saisie de la quantité indiquée de psychotropes. Les éléments de la BRI avaient auparavant identifié les présumés trafiquants, ainsi que le domicile qu'ils utilisaient dans un des villages de la commune de Boulhaf-Dir et qui a été perquisitionné. La fouille du domicile en question a abouti à la saisie, en plus des comprimés psychotropes, de 27 sachets contenant 2,569 kg de kif, selon le communiqué de la sûreté de wilaya qui ajoute que les suspects arrêtés ont été conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête. Une enquête qui a permis la saisie de 5 véhicules utilitaires et d'une somme en liquide de plus de 2,5 millions de dinars provenant de la commercialisation illégale de la drogue, a-t-on encore fait savoir.

Tizi-Ouzou

## Ouverture d'un nouveau service de chirurgie oncologique

Un nouveau service de chirurgie et de réanimation oncologiques a été mis en service mardi au Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draa Ben-Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou. Ce nouveau service, constitué de quatre (4) blocs opératoires, est doté de matériel performant de pointe qui permettra «une meilleure prise en charge des patients», a souligné dans son exposé au wali, Aboubaker Essedik Boucetta, la responsable du service oncologie, le Professeur Kahina Benzidane. Ce nouveau service comprend, outre la chirurgie et la réanimation oncologiques, une unité de greffe de la moelle osseuse, qui est la 2e au niveau national, après celle du Centre Pierre et Marie Curie du CHU Mustapha Pacha à Alger. Le Pr Benzidane a mis l'accent, à l'occasion, sur la nécessité de renforcer le service en accélérateurs de radiothérapie ainsi qu'en personnel, notamment, en physiciens et médecins spécialisés à l'effet de réduire les délais des rendez-vous espacés de plusieurs mois pour certaines pathologies. M. Boucetta s'est enquis, par ailleurs, du fonctionnement du service de radiothérapie du même Centre. Un service qui connaît une forte pression et un espacement des rendez-vous, notamment, après la fermeture de l'Unité d'oncologie du CHU Nedir Mohamed.

## Coupe d'Algérie 2024-2025

**O.Akbou-CSC et JSS-USMK à l'affiche**

Les rencontres entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football : Olympique Akbou-CS Constantine et JS Saoura-USM Khenchela, constituent les affiches des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, selon le tirage au sort effectué ce jeudi au cercle de l'Armée de Béni Messous (Alger). Le CSC, actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, se rendra ainsi à Béjaïa pour défier l'O.Akbou. Le nouveau promu, qui a démarré la nouvelle saison du bon pied, est en train de marquer le pas, en témoigne les quatre défaites concédées lors des cinq derniers matchs du championnat, d'où l'intérêt de jouer son va-tout lors de la compétition de "Dame Coupe" face à une équipe constantinoise qui traverse une période faste. La JS Saoura et l'USM Khenchela, auteurs de résultats mi-figue mi-raïsin en championnat, s'affronteront dans un duel qui s'annonce indécis, même si la formation de Béchar, invaincue jusque-là à domicile en championnat, bénéficiera de la faveur

des pronostics. Le CR Belouizdad, tenant du trophée et détenteur du record de coupes (9), recevra la formation du CR Zaouia (Inter-régions), dans un match "incertain" pour les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani. En cas de qualification pour les 1/16es de finale, le Chabab sera opposé au vainqueur du match entre l'ES Ben Aknoun (Ligue 2) et le champion d'Algérie en titre le MC Alger. Un remake de la dernière finale de la Coupe d'Algérie MCA-CRB (0-1) n'est pas si loin, pour peu que les deux clubs parviennent à passer le cap des 1/32es de finale. Le tirage au sort a également donné lieu à un derby algérois entre clubs de la Ligue 2 amateur : USM El Harrach - NA Hussein-Dey. Auteurs d'un excellent début de saison, les Harrachis espèrent poursuivre sur leur lancée, face à une équipe du Nasria qui commence à retrouver des couleurs en alignant deux victoires de suite. Outre USMH-NAHD, trois autres matchs opposeront des clubs de la Ligue 2 amateur : CR Témouchent - CA Bat-

na, RC Kouba- GC Mascara, et US Chaouia- WA Mostaganem. Un autre derby, mais celui-ci des hauts-plateaux, sera au menu des 1/32es de finale entre le MC El-Eulma (Inter-régions) et le co-dauphin de la Ligue 1 Mobilis l'ES Sétif. Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire : l'ES Théniet El-Abed et CR Sendjas, pensionnaires de la division régionale 2, devront batailler dur pour "rester en vie", face respectivement à la JSM Tiaret en déplacement, et au Paradou AC à domicile. Les 1/32es de finale débuteront le mardi 31 décembre, et s'étaleront jusqu'au samedi 4 janvier 2025, alors que les 1/16es de finale se joueront les 10 et 11 janvier 2025. Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Avant le début de la cérémonie du tirage au sort, il a été procédé à la remise des diplômes à la première promotion des entraîneurs lauréats de la CAF Pro.

## Equipe nationale A'

**Madjid Bougherra de retour au poste de sélectionneur**

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi la nomination de Madjid Bougherra au poste de sélectionneur de l'équipe nationale des joueurs locaux (A'), avec l'objectif de mettre en place une équipe "performante", en prévision de la Coupe Arabe de la FIFA 2025. "Le bureau fédéral a approuvé la désignation de Madjid Bougherra en qualité de nouveau sélectionneur de l'équipe nationale A'. Il prendra ses fonctions à compter du 2 janvier 2025 et aura pour mission de mettre en place une équipe performante composée des meilleures jeunes joueurs locaux en prévision de la Coupe Arabe 2025",

précise le communiqué de la FAF. L'ancien capitaine des "Verts", avait quitté le poste de sélectionneur de la sélection (A'), en octobre 2023, après avoir décroché la deuxième place lors du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2023 disputé en Algérie (13 janvier-4 février) et être sacré de la Coupe arabe de la Fifa 2021 au Qatar. Le CHAN 2023 avait été remporté par le Sénégal aux dépens de l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b). Le CHAN-2022 (reporté à 2023) s'était déroulé aux stades Nelson-Mandela de Baraki (Alger), 19-mai 1956 (Annaba), Miloud-Hadefi (Oran), et Chahid-Hamlaoui (Constantine), rappelle-t-on.

**Supercoupe d'Algérie 2024 MCA-CRB reprogrammé au 8 février 2025**

La Supercoupe d'Algérie de football 2024 opposant le MCA au CRB, prévue initialement le 17 janvier 2025, a été décalée au 8 février, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAF). "Le bureau fédéral a fixé la date de la Supercoupe d'Algérie entre le MC Alger et le CR Belouizdad le 8 février 2025", indique le communiqué de la FAF, sans préciser le lieu de la rencontre. Cette décision a été prise lors de la réunion ordinaire du Bureau fédéral, tenue ce jeudi au siège de la FAF à Dely Brahim (Alger). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, au CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le MCA (1-0), en finale disputée le 5 juillet dernier au stade olympique du 5-juillet. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

## Jeux Sportifs Nationaux 2024

**La phase finale de la compétition décalée au 25 décembre**

La phase finale des Jeux Sportifs Nationaux initialement prévue du 11 au 15 décembre courant à Alger, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, a été décalée au 25-30 du même mois, a indiqué le mi-

nistère des Sports, invoquant des raisons liées à l'aspect organisationnel. Le choix de cette nouvelle date n'a pas été fortuit, car elle coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, faisant que le déroulement de la phase finale de ces Jeux n'affectera en rien le programme des plus jeunes, qui sont

encore scolarisés. Pour veiller au bon déroulement des préparatifs, le ministère des Sports a appelé les participants à coordonner leurs démarches avec la Direction de la jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger et les différentes Ligues sportives dont ils relèvent.

**Il avait entraîné plusieurs clubs en Algérie L'entraîneur Youcef Bouzidi n'est plus**

L'entraîneur algérien Youcef Bouzidi, est décédé ce jeudi à l'âge de 67 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. "C'est avec une immense peine que le président de la FAF, Walid Sadi, a appris la malheureuse nouvelle du décès de l'entraîneur, Youcef Bouzidi, survenu ce jeudi 12 décembre 2024 à l'âge de 67 ans. Le président de la FAF adresse au nom des membres du Bureau fédéral, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt ainsi qu'à la grande famille football algérien", écrit l'instance fédérale. Né le 19 juillet 1957 à Hussein-Dey, Bouzidi a entraîné plusieurs clubs en Algérie, dont son club formateur le NA Hussein-Dey. Il avait débuté la saison actuelle sur le banc du MC Oran, avant de le quitter en octobre dernier. Lors du précédent exercice, il avait réussi à mener le MCO vers le maintien, après une saison difficile. Depuis 1998, il réussit dans sa carrière d'entraîneur un total de neuf accessions, dans différents paliers de championnat national. Côté palmarès, il compte une Supercoupe d'Algérie remportée en 2018 avec l'USM Bel-Abbès, vainqueur devant le CS Constantine (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

## Fédération algérienne de football

**Ali Moucer nouveau DTN**

Le technicien Ali Moucer est le nouveau Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), en remplacement d'Ameur Mansoul, a indiqué jeudi l'instance fédérale. "Le bureau fédéral a accepté la demande de Ameur Mansoul de le décharger de la DTN et le remercie pour le travail accompli et lui souhaite plein succès dans ses futurs projets", indique le communiqué de la FAF. Le départ d'Ameur Mansoul intervient quelques jours après l'échec concédé par les sélections nationales masculines des moins de 17 (U17) et des moins de 20 ans (U20), à se qualifier aux prochaines Coupes d'Afrique des nations CAN de ces deux catégories. "Le bureau fédéral a désigné Ali Moucer nouveau directeur technique national. Il prendra ses fonctions à compter du 1er février 2025", ajoute la FAF, soulignant que l'intérim de la DTN sera assuré par Fouad Chiha. Pour rappel, Mansoul avait été désigné à la DTN en octobre 2023, en remplacement Mustapha Biskri.



Mauritanie

## Le ministre de la Culture et des Arts participe au 13e Festival "Cités du patrimoine"



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, prendra part aux festivités de la 13ème édition du Festival "Cités du patrimoine", prévu du 13 au 17 décembre prochain à Chinguetti, cité historique du nord-ouest de la Mauritanie, indique un

communiqué du ministère.

Cette visite que mène le ministre en Mauritanie à la tête d'une délégation composée d'experts spécialisés en architecture des édifices bâtis en terre (cuite) et des parcs culturels, s'inscrit dans l'objectif du "renforcement des échanges culturels entre les deux pays frères", précise le communiqué.

Elle traduit également "le haut niveau des relations étroites entre les deux pays voisins", notamment après la visite historique récente du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Mauritanie, où il a participé à la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, ajoute la même source.

Placé sous le haut patronage du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la 13e édition du Festival "Cités du patrimoine" prévoit plusieurs activités, notamment des conférences, projections de films documentaires, exposition de livres et manuscrits, de produits de l'artisanat traditionnel, en plus des concours.

Organisé par le ministère mauritanien de la Culture depuis 2011, le festival vise à valoriser et à sauvegarder les anciennes cités mauritaniennes.

Quatre anciennes cités historiques mauritaniennes, dont Chinguetti, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, accueillent en alternance, chaque année, cet événement international.

Khenchela

## "En plein cœur", un nouveau court-métrage projeté en avant-première

### à la maison de la culture Ali-Souaihi

Un nouveau court-métrage intitulé "En plein cœur" a été projeté en avant-première, mercredi, à la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela, à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Produit par la maison de la culture Ali-Souaihi, cette œuvre de 31 minutes, réalisée par Lotfi Farhati et coécrite par Samia Bougandoura, et qui met en vedette Djamel Badaoui, Fayçal Djeghlal, Zinedine Saidi et les petits Louay et Wael Farhati, raconte l'histoire d'un groupe d'artistes de théâtre qui ont l'occasion de jouer dans un film dédié à la cause palestinienne et de communiquer au monde la souffrance de ce pays occupé et meurtri.

Lotfi Farhati, scénariste et réalisateur du film, a déclaré à l'APS que le message qu'il voulait transmettre à travers cette production cinématographique, présentée pour la première fois au public, consiste à démontrer qu'un artiste de théâtre peut aussi, à travers le 7ème art, délivrer un message et contribuer à l'internationalisation des causes des peuples opprimés.

Il a ajouté que "En plein cœur", qui participera aux différents concours et festivals organisés annuellement, sera bientôt projeté dans les différentes communes de la wilaya de Khenchela puis, dans un deuxième temps, dans des salles de cinéma et maisons de la culture de tout le pays.

15e édition du Festival de la musique et de la chanson oranaise

## Près de 30 artistes attendus

Plus de 29 artistes participeront à la 15e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson oranaise, qui se tiendra du 15 au 19 décembre prochain à Oran, a-t-on appris jeudi de la commissaire de la manifestation, Souad Bouali.

Mme Bouali a indiqué, lors d'une conférence de presse au Palais de la culture et des arts de la ville d'Oran, que 29 artistes de différentes générations participeront à cette édition du festival dédié à la chanson oranaise, dont des artistes primés lors des éditions précédentes.

Dans le cadre de ce festival organisé sous le slogan "Notre patrimoine notre identité", cinq soirées artistiques ont été programmées. Elles seront animées par les chanteurs participants, dont Djahida Youssef, Ab-



dallah Benahmed, Bouzid El Hadj, Houari Bachir, Houria Baba, Fatima Msirdi, Mahboub Houari, Houari Oulhaci et d'autres.

Une soirée sera consacrée à la

solidarité avec le peuple palestinien avec la participation d'un groupe d'artistes et une autre pour les femmes interprétant des chansons en style de "Meddahate", selon la même source.

La commissaire du festival a indiqué que lors de la 15e édition, deux artistes qui ont beaucoup apporté à la musique et au chant oranais, à savoir Bouzid Hadj et Abdallah Benahmed seront honorés.

Pour sa part, le chef d'orchestre qui accompagnera les cinq soirées artistiques, Khalil Baba Ahmed a indiqué que la troupe artistique comprend 19 musiciens, la plupart des diplômés de l'Institut supérieur de musique.

Le festival de la musique et de la chanson oranaise est un événement culturel qui vise à valoriser le patrimoine musical oranais.

5ème édition du prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes

## Une participation "record"

La 5ème édition du prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighes, a enregistré une "participation record", a indiqué, mercredi, le secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, à Timimoun.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre de coordination dans le cadre des préparatifs en prévision de la célébration nationale et officielle du nouvel an Amazigh 2975 à Timimoun, M. Assad a indiqué que "la 5ème édition du prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazi-

ghes, a enregistré une participation record, avec 180 œuvres inédites présentées, ce qui reflète l'intérêt croissant pour cet événement culturel et scientifique important". "Cette hausse témoigne de l'intérêt croissant pour les différentes catégories de ce Prix institué en 2020, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté. La participation est répartie à parts égales entre les principales catégories (littérature, patrimoine immatériel et linguistique), a-t-il dit, précisant que cette diversité met en lumière un large éventail d'approches créatives, et reflète le dynamisme du paysage cultu-

rel et scientifique dédié à la langue amazighe, avec toutes ses variantes linguistiques. "Le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, joue un rôle prépondérant dans la promotion de ce legs linguistique et culturel", a affirmé M. Assad Et d'ajouter : "Les résultats de cette édition reflètent le grand intérêt et la forte adhésion des participants et renforcent la crédibilité de ce mécanisme institutionnel organisé chaque année, par le HCA, ce qui fait de ce prix, aujourd'hui, un axe important des festivités officielles et nationales de la célébration du nouvel an Amazigh Yennayer".

Tizi-Ouzou

## Coup d'envoi du Salon "Djudjura" du livre

Le coup d'envoi de la 13e édition du salon "Djudjura" du livre a été donné mercredi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou par le wali Aboubaker Esseddik Boucetta, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Une douzaine de maisons d'édition, 175 auteurs, et cinq revues et clubs scientifiques, prennent part à cette manifestation placée sous le thème "Patrimoine partagé, Histoire et mémoire" et dédiée cette année au professeur, écrivain et journaliste, Mouloud Achour, décédé en 2020, auteur de plusieurs nouvelles et récits. Les wilayas de Constantine et Ain-Temouchent sont les invitées d'honneur de cette nouvelle édition du Salon "Djudjura" du livre, durant laquelle elles expo-



seront leur riche patrimoine culturel et littéraire.

Deux expositions, l'une sur les événements du 11 décembre 1960 et l'autre sur la vie et l'œuvre de Mouloud Achour se tiendront tout au long de cette manifestation qui sera également marquée par des ventes-dédicaces de plusieurs auteurs.

Il est notamment prévu des séances de vente-dédicace avec les auteurs lauréats des prix littéraires, dont le Prix du président

de la République de la littérature et la langue amazighes, le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, le Grand Prix Assia Djebar du roman, et le Prix Mohammed Dib.

Des ateliers et des résidences d'écriture et des ateliers de lecture, de contes et de dessins sont également au programme de ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 16 du mois de décembre en cours.

Égypte

## Huit morts dans l'effondrement d'un immeuble au Caire

L'effondrement d'un immeuble résidentiel de six étages dans le centre du Caire, en Égypte, a fait au moins huit morts ce mardi 10 décembre et trois blessés, ont rapporté les autorités. Huit personnes ont été tuées mardi 10 décembre 2024 et trois autres blessées dans l'effondrement d'un immeuble résidentiel de six étages dans le centre du Caire, a annoncé le ministère égyptien de la Santé. « Je me suis réveillé en entendant le bruit d'une énorme explosion », a décrit à l'AFP Walid Mohamed, 38 ans, un voisin de l'immeuble désormais en ruines. Il raconte avoir couru avec des voisins vers l'immeuble avant de le voir s'effondrer. Une canalisation du gaz s'est ouverte et « tout a explosé », dit-il. Neuf ambulances ont été dépêchées sur les lieux et après la catastrophe, les secours ont continué de « fouiller les décombres et de rechercher des blessés ou des corps », a précisé un porte-parole du ministère égyptien de la Santé, Hossam Abdel Ghaffar cité par un communiqué. Une pelleuse dégage les décombres du site d'un immeuble



effondré dans le quartier de Waili, au centre du Caire, le 10 décembre 2024. Construit dans les années 1960 dans le quartier cairote moyennement aisé d'Al-Waili, l'immeuble sinistré avait été frappé en 1993 d'un arrêté de restauration, selon un dirigeant du district de Waili cité par le quotidien gouvernemental al-Ahram. Mais « les habitants avaient fait appel de cet arrêté et il n'avait pas été exécuté », a-t-il indiqué. Par précaution, des immeubles

voisins avaient été évacués mardi, a rappelé dans un communiqué l'administration du Caire. Une grande partie des immeubles au cœur de la capitale égyptienne n'ont jamais été restaurés bien que datant du XIXe et du XXe siècle. Et le Grand Caire a connu plusieurs effondrements meurtriers d'immeubles ces dernières années, en raison à la fois de la vétusté de ce patrimoine bâti mais aussi du non-respect de la législation en matière d'urbanisme et de construction.

Mexique

## Au moins cinq corps coupés en morceaux découverts dans une camionnette

Au moins cinq corps humains coupés en morceaux ont été découverts jeudi à bord d'une camionnette dans le Guanajuato, État du centre du Mexique où fait rage une guerre sanglante entre cartels, selon les autorités. D'après le gouvernement local, les cadavres étaient enveloppés dans des sacs en plastique et entassés les uns sur les autres à l'arrière d'une camionnette abandonnée, découverte jeudi matin par des policiers à Cupareo, dans la municipalité de Sal-

vatierra. Au moins six personnes ont été tuées et dix blessées au Mexique lors d'une attaque à main armée dans un bar. Au moins six personnes ont été tuées et dix blessées au Mexique lors d'une attaque à main armée dans un bar. Le nombre de corps est estimé entre cinq et sept, ont indiqué à l'AFP des sources proches de l'enquête. Selon des images publiées par les médias locaux, un message écrit sur une bâche près des cadavres a revendiqué le massa-

cre au nom du cartel de narco-trafiquants Jalisco Nueva Generacion (CJNG). Ce cartel, un des plus puissants du Mexique, mène une sanglante guerre territoriale dans le Guanajuato contre la mafia locale Santa Rosa de Lima. Le Guanajuato, un centre industriel prospère où se trouvent plusieurs destinations touristiques prisées, est l'État du Mexique qui a connu le plus d'homicides en 2023 (3.746, soit plus de 12% du total national), selon des statistiques officielles.

Texas

## Un avion s'écrase sur une autoroute au milieu des voitures

Les images du crash ont fait le tour des réseaux sociaux. Un avion de tourisme a tenté un atterrissage d'urgence sur une autoroute du Texas (Etats-Unis) mercredi après-midi, alors que de nombreux automobilistes circulaient sur la voie. L'appareil à hélice a été coupé en deux quand il s'est écrasé près d'un pont à Victoria, à environ 240 kilomètres de Houston, indique l'Associated Press.

Le bimoteur a endommagé trois véhicules et quatre personnes ont dû être prises en charge par

les secours, dont le pilote. Leurs jours ne sont pas en danger, selon la cheffe adjointe de la police locale Eline Moya, même si l'un des blessés, qui a dû être transféré à l'hôpital, est dans un état plus sérieux.

« J'AI CRU QUE L'AVION ALLAIT ME PERCUTER »

Un usager, qui a capturé la scène avec sa caméra de bord, s'est confié à la chaîne KPRC : « J'ai cru que l'avion allait me percuter. J'ai vu l'ombre sur le mur du pont et j'ai su que c'était trop près ». L'homme a tenté de venir en

aide aux autres conducteurs blessés. Mais il n'a pas réussi à extraire le pilote de la carcasse de l'avion. « Je me sens béni pour tous ceux qui étaient là, qui ont survécu », a-t-il poursuivi. « Ce n'est pas quelque chose que nous voyons tous les jours, mais nous sommes heureux que les gens aillent bien et soient pris en charge », a commenté Eline Moya. Une enquête va être menée par la Federal Aviation Administration sur le crash du Piper PA-31. Pour l'heure, on ignore les raisons de cet accident de vol.

## Des scientifiques font briller le bois à l'aide d'un champignon de miel vieux de 2 400 ans

Des scientifiques suisses de l'Empa ont fabriqué du bois phosphorescent grâce à un champignon bioluminescent, le *Desarmillaria tabescens*. Dans une recherche publiée le 12 septembre, des échantillons de bois ont été combinés avec le champignon pour créer un biohybride phosphorescent. Observé pour la première fois par Aristote il y a environ 2 400 ans, le bois naturellement lumineux pourrait être une solution futuriste pour l'éclairage durable.

États-Unis

## À 2 ans, il tue sa mère par balle

Un accident fatal qui une fois encore met en avant la délicate question des armes à feu aux États-Unis. Un petit garçon de 2 ans et demi a tué sa mère vendredi 6 décembre dans un appartement de Fresno, en Californie. Les faits se sont déroulés alors que la jeune femme, Jessinya Mina, se trouvait chez elle, dans le logement qu'elle partageait avec son petit ami de 18 ans, le garçonnet et un bébé de 8 mois.

En conférence de presse lundi, le lieutenant Paul Cervantes a expliqué que le 9 millimètres chargé était « rangé dans un endroit auquel l'enfant avait accès ». « A un moment, alors qu'il a réussi à prendre le pistolet et à manipuler la gâchette, le coup est parti pendant que Mina était allongée dans son lit. » Malgré les efforts immédiatement pour tenter de sauver la jeune maman, celle-ci a succombé. Elle a été prononcée morte à l'hôpital communautaire régional.

Après le drame, Andrew Sanchez, le petit ami de la victime, a été arrêté. La police a déclaré qu'il était « responsable du fait que l'arme ait été placée à un endroit accessible ». Il a été incarcéré à la prison de Fresno pour mise en danger de la vie d'un enfant et stockage criminel d'une arme à feu. Libéré sous caution, le jeune homme n'est pas connu de la justice. « Nous continuons à faire avancer cette enquête, en collaboration avec le bureau du procureur de district pour veiller à ce que les charges appropriées soient déposées », a réagi le lieutenant Paul Cervantes, toujours en conférence de presse, cité par « People ». « Le département de police de Fresno est profondément attristé par ce type de tragédie, c'est dévastateur et cela sert de rappel brutal de l'importance de pouvoir ranger correctement votre arme et de le faire de manière que les enfants n'y aient pas accès », a-t-il ajouté.

Californie

## Près de 45 tonnes de cannabis retrouvées dans un hangar



Près de 45 tonnes de cannabis ont été retrouvées lundi par la police dans un hangar de Californie, aux États-Unis, sans que le propriétaire de la drogue ne soit toutefois identifié, selon un communiqué de la police du comté de San Bernardino publié mercredi.

Les forces de l'ordre ont été appelées par des voisins, interpellés par une forte odeur de cannabis se dégageant d'un entrepôt récemment construit, dans lequel se trouvait la drogue emballée dans des sacs poubelles.

Il a fallu deux jours et 51 allers-retours de camion aux policiers pour déménager la marchandise. Le propriétaire du hangar, dont le stock représente une valeur marchande de plus de 100 millions de dollars, reste inconnu. Selon le détective Chris Bassett, de la police de San Bernardino, la découverte des policiers les a laissés perplexes. Il a répondu à un journaliste ne pas savoir à qui appartenait la drogue. Le cannabis est légal en Californie, mais la culture à des fins commerciales requiert un permis.



www.lecarrefouralgerie.dz

TF1

2

11h00 Têleshopping samedi	12h55 Journal
11h45 Petits plats en équilibre	13h00 Journal
11h50 Les douze coups de midi	13h20 13h15, le samedi...
12h50 Petits plats en équilibre	13h55 Journal Météo Climat
12h55 Météo	14h00 C'est bon à savoir
13h00 JT 13h	14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
13h40 Reportages découverte	15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h50 Reportages découverte	15h55 Le geste cuisine
16h10 Miss France 2024 : Une année avec Eve Gilles	16h05 Ulster / Bordeaux-Bègles
17h15 Star Academy, la quotidienne	18h05 Natation : Championnats du monde en petit bassin (25 m)
18h00 50mn Inside	19h55 Journal
19h00 50mn Inside le mag	20h00 Journal
19h50 La mi-temps lecture	20h30 20h30, le samedi
19h55 Météo	20h55 Journal
20h00 JT 20h	21h02 Vestiaires
20h45 Darooma	21h15 Et ça vous fait rire ?
20h55 Tirage du Loto	21h49 Et ça vous fait rire ?
21h05 Météo	22h42 Et ça vous fait rire ?
21h10 Election de Miss France	23h28 Et ça vous fait rire ?
00h30 Tirage de l'EuroMillions	00h30 Planète Rap
00h35 Programmes de la nuit	01h25 Taratata 100% live
	03h35 Ça commence aujourd'hui

CANAL+

3

05h03 Divers	12h00 Enquêtes de région le mag
06h30 The Responder	12h15 ICI 12/13
07h30 En aparté	12h55 Intérieurs
08h03 Hippocrate	13h35 Samedi d'en rire
09h03 Le cercle séries	14h35 Samedi d'en rire
09h54 Blue & Compagnie	15h40 Samedi d'en rire
11h35 40 ans de Canal+, les bonus	16h35 Expression directe
11h47 La boîte à questions	16h40 Expression directe
11h54 Têtâtête(s)	16h45 Le jeu des 1000 euros
12h12 L'hebd'Hollywood	17h25 Slam
12h26 Le cercle	18h05 Questions pour un champion
13h16 The Fall Guy	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
15h17 Divers	19h55 Tout le sport
15h19 Loris Giuliano en balade	20h20 Le geste cuisine
16h23 Argylle	20h30 Saveurs de saison
18h38 Hit Man	20h35 Secrets de Noël
20h32 Artus : Son p'tit truc en plus	21h05 Les mystères de la marée
21h09 Un p'tit truc en plus	22h40 Les mystères de l'école de gendarmerie
22h46 L'épopée joyeuse	01h26 Cinéma de minuit
23h36 Noël joyeux	01h30 Fanny
00h30 Opération Portugal 2 : La vie de château	03h35 La p'tite librairie
02h01 Cinéma	
03h10 Surprises	

6

arte

06h15 M6 Kid	09h15 Invitation au voyage
07h45 Absolutement stars	09h55 Cuisines des terroirs
10h10 66 minutes : le doc	10h25 Les ancêtres des Windsor
10h55 66 minutes : grand format	11h10 Les ancêtres des Windsor
11h45 66 minutes : grand format	11h55 Les ancêtres des Windsor
12h40 Météo	12h45 Les ancêtres des Windsor
12h45 Le 12.45	13h30 Guillaume le Conquérant
13h30 Scènes de ménages	15h00 Camilla : Maîtresse, épouse, reine consort
14h30 Chasseurs d'appart'	15h40 Le roi Charles III
17h40 La grande semaine - 1re partie	16h30 La mer du Nord par les côtes
18h35 La grande semaine	17h15 La mer du Nord par les côtes
19h40 Météo	18h20 Invitation au voyage
19h45 Le 19.45	19h10 En Ecosse, sur la route du tweed
20h25 Nos meilleures années	19h45 Arte journal
21h10 Irrational	20h05 28 minutes samedi
21h55 Irrational	20h50 William Shakespeare
22h45 Irrational	21h45 William Shakespeare
23h35 Irrational	22h45 William Shakespeare
01h00 L'énigme Michel Sardou	23h45 Animaux : Le rythme dans la peau ?
02h40 Michel Sardou : la dernière danse	00h30 James Brown: Say It Loud
04h50 Programmes de la nuit	01h10 James Brown: Live at Montreux



Votre soirée

2

21h10

## ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?



Avec leurs répliques inoubliables, leurs scènes mythiques et leurs fous rires d'anthologie, les duos comiques ont façonné une irrésistible mécanique du rire, devenue une valeur sûre du cinéma hexagonal. Les indétrônables Bourvil-de Funès ont superbement ouvert la voie à d'autres tandems. Inventé pour la scène, le duo comique n'a cessé de se renouveler, passant des mains expertes de troupes venues du café-théâtre (Michel Blanc et Gérard Lanvin) aux trublions de la télévision (Éric et Ramzy), jusqu'aux pros du stand-up (Florence Foresti et Jamel Debbouze).

3

21h10

## LES MYSTÈRES DE LA MARÉE



Sur les rivages de la côte atlantique, des ballots de cocaïne pure sont découverts à marée basse depuis plusieurs jours. Un matin, le corps de Lucas, un jeune skipper membre de la famille propriétaire des chantiers navals dans la région, est retrouvé. Une capitaine de gendarmerie se voit confier l'enquête. Le chemin de Sarah recroise ainsi celui de Ben, un enquêteur spécialisé dans les stupéfiants, récemment appelé en renfort. Si celui-ci apparaît enthousiaste, celle-ci reste sur sa réserve. Elle préfère garder secrète la réalité qu'elle élève seule sa fille de dix-huit ans.

CANAL+

20h50

## UN P'TIT TRUC EN PLUS



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des problèmes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

**Acteur:** Artus (Paul Mounier), Clovis Cornillac (la Fraïse), Alice Belaïdi (Alice), Marc Riso (Marc), Céline Groussard (Céline), Voir plus

**Realisateur:** Artus  
**Scénariste:** Artus, Clément Marchand, Milan Mauger





**ORAN**  
20 | 09

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



08h05  
05h50  
61%  
19 km/h

Alger	☀️	17-08
Constantine	☀️	17-05
Annaba	☀️	20-09
Ouargla	☁️	22-07
Mostaganem	☀️	19-09
Béchar	☀️	19 -05

Sommet sur la Syrie

## Rencontre en Jordanie avec des diplomates occidentaux, turcs et arabes

La Jordanie accueillera ce samedi 14 décembre un sommet consacré à la crise syrienne réunissant des ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays occidentaux et arabes, a annoncé ce jeudi le ministère jordanien des Affaires étrangères. Cette rencontre, axée sur "l'évolution de la situation en Syrie", rassemblera des représentants de Jordanie, Arabie saoudite, Irak, Liban, Égypte, Émirats arabes unis, Bahreïn et Qatar, ainsi que leurs homologues turcs et américains, le chef de la diplomatie de l'Union européenne et l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, a précisé le ministère dans un communiqué. Au pouvoir depuis 2000, Bachar al-Assad a été renversé suite à une offensive éclair de 11 jours menée par les forces rebelles et islamistes, conduisant le pays dans l'inconnu. Les rebelles ont nommé ce mardi un chef de gouvernement transitoire, Mohammad al-Bachir. Il assurera ses fonctions jusqu'au 1er mars 2025, selon un communiqué officiel diffusé par la télévision. Mohammad al-Bachir dirigeait jusqu'à présent le "Gouvernement de salut" du bastion rebelle d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie. Parmi les hommes forts du pays figure aussi Abou Mohammad al-Jolani, chef du groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS). Ce dernier a promis calme et stabilité aux Syriens, affirmant au micro de Sky News que "les gens sont épuisés par la guerre. Le pays n'est pas prêt pour une autre, et ne va pas se retrouver dans une autre (guerre)". À son sujet, les occidentaux font preuve de retenue pour l'heure. Le président américain Joe Biden a partagé ce dimanche "un optimisme prudent", rappelant que "certains des groupes rebelles" avaient des "antécédents de terrorisme". La Syrie est un pays ravagé par plus de 10 ans de guerre civile qui a fait plus de 500.000 morts et plusieurs millions de déplacés, selon l'ONU.

Frappes aériennes sionistes contre la Syrie

## Guterres exprime son inquiétude

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a exprimé sa profonde préoccupation face aux récentes violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie par l'entité sioniste, rapporte jeudi ONU info. Dans une déclaration envoyée aux journalistes par son porte-parole, le secrétaire général Antonio Guterres a souligné "la nécessité urgente de calmer la violence sur tous les fronts en Syrie", exprimant notamment son inquiétude face aux centaines de frappes aériennes sionistes sur plusieurs sites du pays. Il a indiqué que l'accord de 1974 visant à mettre fin aux agressions sionistes dans le Golan syrien était toujours en vigueur. Le chef de l'ONU a condamné toutes les actions contraires à l'accord et appelé à son respect, "notamment mettre fin à toute présence non autorisée dans la zone de séparation et s'abstenir de toute action susceptible de compromettre le cessez-le-feu sur le plateau du Golan occupé". Le secrétaire général a souligné "la nécessité de soutenir des mesures de transition crédibles, ordonnées et inclusives en Syrie".

Cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et pérenne à Ghaza

## Une exigence de toute la communauté internationale

L'Algérie a affirmé qu'un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et pérenne à Ghaza était une exigence de toute la communauté internationale, malgré les quelques voix dissonantes qui continuent de souscrire à la vision et au narratif de l'occupant. Dans son intervention lors de la reprise de la 10<sup>e</sup> session d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations Unies, Nassim Gaouaoui, a précisé que cette réunion "intervient suite à l'incapacité, encore une fois, du Conseil de sécurité à adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à Ghaza, présenté par les Etats élus réunis". "Ce projet, soutenu par quatorze (14) membres du Conseil de sécurité, montre qu'un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et pérenne à Ghaza est une exigence de toute la communauté internationale", malgré quelques voix dissonantes qui continuent de souscrire à la vision et au narratif de l'occupant, a estimé M. Gaouaoui. L'Algérie a participé à cet effort car elle est convaincue de la nécessité d'agir pour réfréner l'occupant sioniste, mais aussi parce qu'elle est affligée par tout le sang innocent versé dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza, a dit le diplomate algérien. Alors que l'agression barbare contre le peuple palestinien sans défense est entrée dans sa deuxième année, "la communauté internationale reste, hélas, incapable d'imposer sa volonté" à l'occupant sioniste, à travers "un cessez-le-feu et l'acheminement des aides nécessaires, alors que la bande de Ghaza connaît l'une des pires tragédies humanitaires de l'ère moderne", a déploré M. Gaouaoui. "Un crime de génocide et un



nettoyage ethnique se déroulent sous nos yeux et il est inacceptable que nous restions les bras croisés. C'est une infamie pour l'humanité", a-t-il martelé. "Nous devons tous veiller à ce que les auteurs de crimes de guerre à Ghaza répondent de leurs actes. Nous devons aussi faire en sorte que les instances internationales compétentes puissent accomplir leurs missions sans entraves, afin de préserver l'ordre international fondé sur la primauté du droit", a insisté le diplomate algérien. "Comme l'a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le coût du silence et de l'inaction face à la tragédie palestinienne qui se déroule sous nos yeux est exorbitant, et il le sera encore plus demain. L'incapacité de la communauté internationale à imposer les décisions de la légalité internationale (...) ne menace pas uniquement les bases d'un ordre international conçu par de sages fondateurs et consolidé par les générations suc-

cessives, mais contribue aussi à l'avènement d'un ordre anarchique entièrement soumis à la logique de la force et annihilant toute forme de justice et de droit", a rappelé M. Gaouaoui, faisant remarquer que "les organisations de la société civile, sans exception, tirent la sonnette d'alarme et préviennent que le pire est à venir". Les organisations humanitaires suspendent leurs activités les unes après les autres, en raison du manque de coopération de l'occupant sioniste et de ses attaques ciblées contre leurs convois, a relevé le diplomate. Dans ce contexte tragique, a-t-il ajouté, l'occupation sioniste a décidé de suspendre les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés, "aggravant ainsi délibérément la crise que vivent les Palestiniens". Pour l'Algérie, "l'UNRWA demeure l'épine dorsale de la réponse humanitaire à Ghaza et aucune organisation ne peut la remplacer", a soutenu M. Gaouaoui.

Ghaza

## Aucune aide dans le nord depuis plus de 66 jours

La situation humanitaire reste "catastrophique" dans le nord de la bande de Ghaza où la population n'a reçu pratiquement aucune aide depuis plus de 66 jours, alors que les frappes sionistes contre l'enclave palestinienne continuaient d'affecter durement des milliers de personnes, a déploré le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). "Les forces (sionistes) ont continué à imposer un siège renforcé sur Beit Lahiya, Beit Hanoun et certaines parties de Jabalya, laissant entre 65.000 et 75.000 personnes sans accès à la nourriture, à l'eau, à l'électricité ou à des soins de santé fiables, alors que de nombreuses victimes continuent d'y être signalés", a détaillé l'OCHA dans son dernier rapport de situation humanitaire sur l'enclave palestinienne. L'aide vitale aux zones assiégées du gouvernorat de Ghaza Nord a été largement bloquée au cours des deux derniers mois. Dans ce climat de pénuries et de survie, des déplacements forcés à grande échelle de Beit Lahiya ont été signalés au cours de la semaine dernière, dont 5.500 personnes déplacées de force le 4 décembre de trois écoles de Beit Lahiya vers la ville de Ghaza, selon OCHA. Par



ailleurs, l'OCHA signale que de graves problèmes d'accès continuent d'empêcher les partenaires de l'ONU de procéder à des contrôles suffisamment réguliers pour détecter les cas de malnutrition qui nécessitent un traitement. Les agences humanitaires ont tenté, entre le 1er et le 9 décembre, d'atteindre les zones assiégées de Jabalya, Beit Lahiya et Beit Hanoun à 17 reprises, dont 16 ont été refusées et une a été entravée, a ajouté le bureau des affaires humanitaires de l'ONU. La mission entravée a eu lieu

le 1er décembre, avec le déploiement d'une équipe médicale d'urgence à l'hôpital Kamal Adwan et "l'évacuation des patients après de longs retards". Ces restrictions interviennent alors que "les niveaux de faim, de dévastation et de destruction à Ghaza (...) sont pires que jamais auparavant". Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), les marchés sont vides, il n'y a pratiquement pas de nourriture qui arrive, et les conditions météorologiques qui s'aggravent obligent les Palestiniens à "une lutte quotidienne pour la survie".